

MADAGASCAR - Revue de Presse francophone

FEVRIER 2005

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| POLITIQUE INTERIEURE..... | 2 |
| VIE POLITIQUE NATIONALE, SUITES DE LA CRISE DE 2002 | 2 |
| FONCTION PUBLIQUE, REGIONS, PROVINCES AUTONOMES, COMMUNES | 7 |
| RELIGIONS, « PARTENARIAT » ETAT / EGLISES, SECTES, LAÏCITE | 8 |
| LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, BONNE GOUVERNANCE..... | 9 |
| SECURITE PUBLIQUE, POLICE, FORCES ARMEES | 13 |
| RELATIONS EXTERIEURES, DIPLOMATIE | 15 |
| VIE SOCIALE, DROITS HUMAINS, LIBERTES & JUSTICE | 16 |
| EDUCATION..... | 16 |
| PROMOTION ET DROITS DE LA FEMME | 17 |
| ADOPTION, DROITS DES ENFANTS..... | 17 |
| MEDIAS..... | 18 |
| INSECURITE FONCIERE, JUSTICE, PROCES, PRISONS | 20 |
| ENTREPRISES FRANCHES ET DROITS DES TRAVAILLEURS | 22 |
| REVENDEICATIONS SYNDICALES, UNIVERSITAIRES ET MAGISTRATS..... | 22 |
| ECONOMIE..... | 27 |
| BANQUE MONDIALE ET FMI..... | 27 |
| COOPERATION, BAILLEURS DE FONDS, DETTE EXTERIEURE | 27 |
| CRISE DU RIZ, IMPORTATIONS DE RIZ..... | 29 |
| INTEGRATION REGIONALE (COI, SADC), COMMERCE EXTERIEUR..... | 32 |
| CONJONCTURE ECONOMIQUE, ENTREPRISES FRANCHES ET SUJETS DIVERS | 32 |
| ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITE, REBOISEMENT | 36 |
| SANTE PUBLIQUE, FLEAUX & CALAMITES | 37 |

POLITIQUE INTERIEURE

Vie politique nationale, suites de la crise de 2002

Le Premier Ministre fête ses 3 ans de présence à la primature : les "successeurs" de JACQUES SYLLA doivent encore attendre. L'homme fait déjà montre d'une remarquable longévité à un poste réputé instable. Par la durée, il s'installe en troisième position. Contre toute attente, il a surmonté les obstacles et traversé sans dommage une ère tumultueuse. Malgré les rumeurs périodiques sur sa destitution, l'homme apparemment est parti pour durer. Si JACQUES SYLLA résiste à tous les assauts, c'est parce que MARC RAVALOMANANA tient à lui. Au départ pourtant, tout opposait ce pro-ZAFY, francophile et non militant de la Place du 13 Mai au chef de l'Etat. A quoi attribuer cette complicité longue et sans secousse ? En premier lieu, suppose-t-on, au fait que JACQUES SYLLA (qui a aussi la nationalité française) a su rapprocher MARC RAVALOMANANA et les Français. Etiqueté francophobe à l'origine, MARC RAVALOMANANA bénéficie maintenant de l'amitié et de la considération des plus hautes personnalités françaises. En second lieu, il est aussi maintenu pour service rendu. JACQUES SYLLA a figuré dans le pool d'avocats qui ont défendu MARC RAVALOMANANA devant la HCC, lors de la crise de 2002. Mais une fois nommé Premier ministre, il s'est montré plus ardent que les chefs de la Place du 13 Mai, conduisant avec audace et esprit de sacrifice les processions pour la prise des ministères. Ce juriste de formation a travaillé dans l'ombre pour conférer légalité et constitutionnalité au pouvoir RAVALOMANANA. En participant par exemple à la nomination des généraux MAMIZARA (Défense) et RANJEVA (Affaires étrangères) dans son gouvernement, il a favorisé le ralliement de l'Armée. Enfin, discret, effacé et délicatement courtois, l'avocat plaît à MARC RAVALOMANANA, pour qui il n'apparaît pas comme un danger pour 2007. (D'après *La Gazette du 25/02/05*)

Portes ouvertes à l'Assemblée nationale : cette initiative, organisée dans le cadre de l'appui de l'Union Européenne et du PNUD, comprend deux volets : des séances d'information et le renforcement des capacités et matière de communication et d'échanges. Pour J.C. BOIDIN, Ambassadeur de l'UE, les portes ouvertes constituent une « démocratie partagée entre les élus et leurs électeurs ». Le Représentant du PNUD a défini la manifestation comme étant une « démystification de tout ce qui touche la vie parlementaire ». Trois exposés sont prévus : « Loi et société » par un Enseignant à l'Université, « la Démocratie à Madagascar » par le Pasteur RICHARD ANDRIAMANJATO, ancien président de l'Assemblée nationale, et « Quelle place pour le monde rural dans la vie politique malgache ? » par MANANDAFY RAKOTONIRINA, ancien député et ancien président du Comité du Redressement économique et social (CRES). (D'après *Midi du 07/02/05*)

Le « Groupe des 17 » (groupement des natifs des 17 tribus de Madagascar sauf les Merina dont est issu le Président de la République), a annoncé qu'il changeait de stratégie et ne descendra plus dans la rue pour faire tomber le régime, à un moment où l'opposition commence à se faire entendre (D'après *Matvoonline du 02/02/05*)

Comité de Réconciliation Nationale (CRN) d'ALBERT ZAFY

Plus de 2,8 millions de signatures recueillies : l'ancien Président de la République et président du CRN continue sa collecte de signatures. L'objectif de cette collecte est la tenue de la Conférence nationale pour la réconciliation. Tous les partis politiques devraient s'entendre pour que le pouvoir actuel respecte les « accords de Dakar II », qui stipulent la

mise en place d'un gouvernement de réconciliation, dont le Premier ministre devrait être de l'opposition. Le président actuel n'aurait pas respecté ces accords qui devaient servir de porte d'entrée pour une nouvelle coopération avec les puissances étrangères. Pour que ces accords signés par RAVALOMANANA et RATSIRAKA soient effectifs, ALBERT ZAFY a choisi la voie populaire. Il veut acquérir 3 millions de signatures. (D'après *Les Nouvelles* du 01/02/05)

Le Pr GABRIEL RABEARIMANANA du CRN et du MONIMA s'insurge contre les dérives anti-démocratiques. Il dénonce le harcèlement judiciaire que le pouvoir RAVALOMANANA déploie avec constance contre PIERROT RAJAONARIVELO. Le dernier épisode, celui de la Cour de Cassation qui devait statuer sur son dossier le 3 février est aussi consternant que les précédents, déplore-t-il, puisque ses avocats n'ont même pas été avisés de la tenue du procès. L'iniquité avec laquelle il a été inculpé, jugé et condamné depuis fin 2002 dans différentes affaires est gravissime soutient-il. L'objectif du pouvoir est clair : l'exclure de l'échiquier politique. GABRIEL RABEARIMANANA rappelle aussi la fermeture de 5 stations radios privées. Il s'inquiète également des menaces de mort proférées à l'encontre du président national du SECES. (D'après *Tribune* du 07/02/05)

Initiatives en faveur d'une conférence de réconciliation nationale unique

Les états-majors en conclave. Chacun dans leur camp, les chefs politiques et responsables des différentes formations de l'opposition, se retrouvent quotidiennement pour des séances de travail. Pour le RFN et le CRN, il s'agit plutôt de trancher sur l'idée d'une conférence nationale unique, proposée par la SPDUN. L'idée ne souffrirait d'aucune objection majeure. (D'après *La Gazette* du 01/02/05)

La conférence nationale devrait se tenir dans les trois ou quatre mois, selon JOSE RAKOTOMAVO, secrétaire général du RFN. Ce sera, pour lui, un moyen de régler les dissensions politiques qui entravent la passation de pouvoir dans une alternance démocratique. A chaque élection, le résultat doit être incontesté et incontestable. La pertinence d'une conférence nationale réside dans l'oubli de toute étiquette politique afin d'arriver à un consensus constructif selon les règles démocratiques. Le point de départ de la réflexion doit être le constat d'échec des 45 ans qui se sont écoulés depuis l'indépendance, échec source de régression dans tous les domaines. (D'après *Midi* du 02/02/05)

Opposition : qui en sera le chef ? L'opposition, c'est, pour la plupart des observateurs, la SPDUN, le CRN et le RFN. SPDUN car là se regroupent, sous la co-présidence des députés membres de l'opposition parlementaire, les chefs des partis de l'EX-KMMR, frustrés par l'ingratitude du président MARC RAVALOMANANA. CRN parce que le président de ce groupement politique n'est autre que le Pr. ZAFY qui est connu pour son opposition inconditionnelle au régime. Le RFN essaye de persuader l'opinion qu'il joue le rôle de contre-pouvoir et non d'opposant. SPDUN, RFN et CRN roulent pour la tenue d'une unique conférence nationale. Le principe est acquis. Mais on ne sait pas vraiment à quoi joue le Club des 17 ou le Club des 5. Reste à savoir s'il s'agira d'une conférence de sauvegarde de la nation ou d'un moyen politique pour provoquer le renversement du régime. L'opposition reste polycéphale et ne parle pas encore d'une seule voix. Quelle est la personnalité crédible tant vis-à-vis de la population que de la communauté internationale qui pourra jouer le rôle de chef de l'opposition ? Le nombre important des partis politiques (plus de 150 en 2001) rend illusoire les tentatives de désigner un chef de l'opposition. Avec sa politique d'affaiblissement de ses adversaires, MARC RAVALOMANANA a muselé bon nombre de formations opposantes et dominantes, comme le MFM de MANANDAFY RAKOTONIRINA et l'AVI de NORBERT LALA RATSIRAHONANA. (D'après *Tribune* du 02/02/05 et *Les Nouvelles* du 05/02/05)

La tendance aux regroupements politiques, même ponctuels, gagne du terrain. Du côté de l'opposition, PIERROT RAJAONARIVELO, secrétaire national de l'AREMA a lancé un appel, depuis Paris, à l'endroit de ses partisans pour une "solidarité de la population". Une analyse partagée, en partie, par le député TIM JEANNOT ANDRIANAIVOARIVONY. Deux discours similaires visant deux objectifs contradictoires : la détention et le renversement du pouvoir. Depuis son avènement, le Président n'a pas caché sa réticence à travailler avec les politiciens. A l'époque, le TIM a pu manœuvrer sans trop de difficultés en raison de l'absence d'opposition politique forte. Mais la pratique du chef de l'Etat, larguant un à un les politiciens gravitant autour de lui, a favorisé le rapprochement de ces derniers. (D'après L'Express du 28/02/05)

RFN : les bailleurs peu convaincus : le leader du RFN, JOSE RAKOTOMAVO, a confirmé avoir tenté une approche des bailleurs de fonds, avec pour objectifs de présenter son projet de conférence nationale. Ont été contactés les ambassades de Maurice, de Suisse, de France et de l'Union Européenne, ainsi que l'USAID, qui se sont contentées d'écouter ses doléances. La démarche n'a pas convaincu. L'opposition est dans l'impasse, car toute action politique qui ne jouit pas d'appui ou de financement a peu de chance d'aboutir. (D'après Midi du 07/02/05)

Le conseiller du Président, MANANDAFY RAKOTONIRINA a confirmé que "tout le monde a accepté l'idée d'une conférence nationale, y compris le pouvoir". MARC RAVALOMANANA n'a pourtant pas précisé s'il va participer ou non à cette conférence. Entre-temps, l'idée de fusionner les trois conférences a germé. Un "accord de principe" a été trouvé entre la SPDUN, regroupant des parlementaires et les chefs de parti, le RFN qui ratisse dans les milieux confessionnels et de la société civile, et le CRN de l'ancien président ZAFY ALBERT. La présence du RFN et surtout du CRN dans l'organisation de la conférence ouvre d'autres perspectives. Après les événements de 2002, l'équipe de ZAFY ALBERT avait opté pour une position radicale en ne reconnaissant pas le nouveau pouvoir et en réclamant la mise en place d'un régime de transition. Il est vrai que ces derniers temps, le CRN semble avoir mis de l'eau dans son vin. L'autre inconnu concerne la participation du parti présidentiel TIM. Son président RAZOARIMHAJA SOLOFONANTENAINA n'a pas caché sa réticence. Le vice-président de l'Assemblée ne ferme pourtant pas de façon définitive la porte en évoquant la participation du TIM "à condition de réfléchir ensemble sur quelque chose de concret". (D'après L'Express du 09/02/05)

RAVALOMANANA reste évasif : le Président préfère observer la capacité et les desseins des initiateurs de la conférence avant de se positionner. Il ne ferme pas pour autant les portes. Il a profité du flou qui entoure le projet concocté par les trois entités pour ne pas avoir à se prononcer. "Tout dépend des initiateurs de la conférence : jusqu'où peuvent-ils aller et quelles sont leurs véritables motivations", a-t-il déclaré. Si le Président reste évasif, MOXE RAMANDIMBILAHATRA, conseiller politique du chef de l'Etat, a déclaré, "au nom du Teza", "l'inopportunité et l'inutilité de ce genre d'initiative sauf pour le partage du gâteau", ce qui nuance les propos tenus antérieurement (D'après L'Express du 11/02/05)

Pour MANANDAFY RAKOTONIRINA, président national du MFM, les difficultés sociales n'engendrent pas de mouvements de contestation : "Les Malgaches ne se rebelleront pas contre le pouvoir parce que le prix du riz ou de la viande a augmenté". Pour avoir été de tous les mouvements populaires, de celui de 1972 à celui de 2002 en passant par celui de 1991, il sait de quoi il parle. Il en a averti les hommes politiques. "Ceux qui comptent exploiter la situation actuelle pour amener les gens à se dresser contre le pouvoir se font des illusions". Pour lui, "les gens ne manifestent que pour des raisons politiques", que pour renverser un pouvoir, en particulier. Aujourd'hui, l'homme s'emploie à trouver les moyens de mettre en place une

alternance qui ne passe pas forcément par des manifestations de rue. *“Une alternance douce ».. “Depuis 1972, nous perdons notre temps à arranger les dégâts causés par les mouvements populaires”, justifie-il. La conférence pour la bonne gouvernance est l'une des solutions proposées. Le président du MFM rappelle que “toutes les forces vives de la Nation, du CRN au pouvoir, en passant par le RFN et la SPDUN sont tous d'accord pour la tenue de cette conférence nationale”. (D'après Les Nouvelles du 07/02/05)*

PIERRE TSIRANANA : Aucune concession ! Le fils du premier président de la République, ancien Pds de Mahajanga, réaffirme que le PFDM et la Plateforme de l'opposition qu'il préside à Mahajanga œuvrent pour la tenue d'une conférence nationale. Il souligne pourtant que l'opposition à laquelle il appartient ne souhaite aucun compromis avec le régime et ne veut faire aucune concession. Cette conférence de l'opposition, doit aboutir à l'élaboration d'une nouvelle loi électorale, d'une nouvelle Constitution devant créer la IV^e République. Il déclare qu'il n'est pas question d'un quelconque régime de transition. (D'après Tribune du 03/02/05)

La situation des hommes politiques exilés en France

L'examen du pourvoi en cassation de PIERROT RAJAONARIVELO : la Cour Suprême a tenu audience de manière inopinée sur le pourvoi en cassation formé par les avocats de PIERROT RAJAONARIVELO contre l'arrêt de la Cour d'Appel condamnant ce dernier à 5 ans d'emprisonnement ferme pour complicité d'usurpation de fonction et concussion Les avocats de l'ancien vice-Premier ministre n'ont pas été avisés de la tenue de l'audience. Pour ses défenseurs, cette attitude confirme la thèse selon laquelle ce procès est un procès purement politique. Des politiques affirment qu'après sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle de 2007, on veut par tous les moyens, éliminer politiquement PIERROT RAJAONARIVELO. Et la précipitation dans le traitement de son dossier ne s'inscrit, selon eux, que dans le but de punir définitivement l'homme en exil pour décourager complètement ceux qui espèrent encore son retour. (D'après Tribune du 04/02/05)

PIERROT RAJAONARIVELO, un OUATTARA malgache. On veut couler un possible candidat de poids, en le rendant inéligible. L'affaire rappelle celle d'ALASSANE OUATTARA, l'ancien Premier ministre ivoirien et ancien directeur adjoint du FMI pour l'Afrique. Intellectuel racé, cadre influent et politicien populaire, il avait effrayé les dirigeants par ses airs de potentiel chef de l'Etat. Madagascar, apparemment, est en train de créer les conditions d'un scénario à l'ivoirienne, d'autant plus que l'ancien vice-Premier ministre, chef de parti et rassembleur, a de nombreux partisans dans le microcosme politique comme dans la société civile et dans l'Armée. Rappelons qu'en 2001, le régime RATSIRAKA percevait MARC RAVALOMANANA comme un adversaire redoutable au scrutin présidentiel et qu'il multiplia les obstacles sur son chemin, le plus connu étant l'impôt excessif de 200 milliards de Fmg dont on frappa subitement Tiko. Le maire de Tana aurait pu être écarté faute d'avoir régularisé sa situation fiscale. On se souvient qu'une vive pression de l'opinion publique et des bailleurs de fonds avait incité le régime à faire marche arrière... Le régime actuel voudrait infliger à PIERROT RAJAONARIVELO le traitement appliqué naguère à son chef MARC RAVALOMANANA, et auquel celui-ci, finalement, échappa... Mettons en garde nos apprentis sorciers, qui pourraient déclencher des événements incontrôlables. (D'après La Gazette du 07/02/05)

L'ex-vice premier ministre PIERROT RAJAONARIVELO a évité sa mort politique : la Cour suprême a cassé l'arrêt de la Cour d'appel condamnant l'ancien vice-premier ministre à 5 ans d'emprisonnement pour concussion et complicité pour usurpation de pouvoir. La Chambre de cassation a en même temps renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel et avec de nouveaux

juges. Cette Cour jugera à nouveau le dossier sur le fond. A partir de cet arrêt, Pierrot RAJAONARIVELO est libre et aucune condamnation ne pèse plus sur lui. Après l'émotion, la question politique a repris le dessus. "C'est un premier point de gagné !", a réagi le sénateur VAOVAO BENJAMIN. "Cela montre que les juges commencent à être indépendants et nous les en remercions". Une analyse partagée par les avocats de l'ancien vice-premier ministre. Cette décision ne dégage pas pour autant les nuages qui assombrissent le ciel de PIERROT RAJAONARIVELO. Ses avocats déclarent préférer adopter une position prudente : « Il n'a gagné qu'une bataille et non la guerre. « Je ne lui conseille pas de rentrer tout de suite », a lancé son avocat WILLY RAZAFINJATOVO, malgré la liberté que la justice lui a rendue. Le président RAVALOMANANA a déclaré que "Madagascar a pris une avancée sur le plan de la bonne gouvernance". (D'après L'Express et La Gazette du 11/02/05)

Réunion de l'Assidu à Paris : PIERROT RAJAONARIVELO «libre», «en route contre un régime nuisible !». Le président d'honneur de l'Assidu, association créée depuis trois ans pour la défense de l'Unité nationale, a réaffirmé publiquement sa volonté de se dresser contre le régime actuel. C'est dit : "J'ai tendu mes mains plusieurs fois à ce régime dès fois au-delà du raisonnable, mais loin de corriger le tir, il continue dans le détournement du patrimoine et de la richesse nationale, et pendant ce temps, le peuple a faim !". " Malgré certaines zones d'ombre de la victoire judiciaire de PIERROT RAJAONARIVELO, un opposant est ressuscité et avec lui un peu d'espoir renaît pour un éventuel équilibre du jeu politique. Mais pour le moment, la liberté de PIERROT RAJAONARIVELO sert au régime, car c'est un point qui est porté au crédit du Président en matière de bonne gouvernance. (D'après Tribune du 14/02/05)

Le docteur RAKOTOZANDRINDRAINY, sénateur AREMA et vice-président du Sénat, a rencontré en France l'amiral DIDIER RATSIRAKA et l'ancien Premier ministre TANTELY ANDRIANARIVO. L'ancien chef d'Etat a déclaré que l'AREMA doit tendre à ramener l'unité et la solidarité en son sein, puis à s'associer avec les entités actuellement mécontentes. Le sénateur n'a pas fait mention d'une rencontre avec l'ancien vice-Premier ministre et secrétaire national de l'AREMA PIERROT RAJAONARIVELO qui réside lui aussi à Paris. TANTELY ANDRIANARIVO, plutôt discret sous l'ancien régime, compte actuellement parmi les hommes qui montent de l'AREMA. (D'après La Gazette du 17/02/05)

TANTELY ANDRIANARIVO se cache-t-il en France ? L'homme ne tient guère à ce que son lieu de résidence en France se sache. Avant de quitter le pays, l'ancien Premier ministre aurait été contraint de signer un engagement de retour au pays à la fin de son traitement. Vrai ou faux ? En tout cas, rétabli, il ne tiendrait guère à retourner dans l'île où une peine de douze ans de travaux forcés l'attend. TANTELY ANDRIANARIVO peut couler des jours tranquilles en France car il jouit de la nationalité française. (D'après La Gazette du 19/02/05)

Actions de la diaspora malgache en France

«Hetsika Diaspora» et «ENINA» : concertation en marche. Interpellée par la situation de Madagascar, ces deux associations de la diaspora malgache en France ont créé la Plate-forme de Concertation pour Madagascar (PCM). Le processus est conduit en vue de proposer des actions concrètes et des débats de fond sur le sous-développement durable et les crises récurrentes qui minent Madagascar. C'est une plateforme de la société civile, indépendante de tout autre rassemblement. Elle œuvre en dehors et au-delà de toute affiliation politique. Des échanges ont déjà commencé sur Internet et les premières rencontres se dérouleront à Bordeaux. Trois pistes d'action sont proposées : réduire la pauvreté ; favoriser la croissance et le développement économique ; garantir la stabilité politique et l'unité nationale. Après les

rencontres de Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Toulon et Paris hébergeront elles aussi ces ateliers de travail. (D'après Tribune du 01/02/05)

Le président de la Haute Cour Constitutionnelle (HCC), JEAN-MICHEL RAJAONARIVONY en mission République Centrafricaine. Le président centrafricain, le général FRANÇOIS BOZIZE, a demandé à MARC RAVALOMANANA de lui envoyer un constitutionnaliste pour refondre la Constitution transitoire de son pays. Il semble que FRANÇOIS BOZIZE ait été impressionné par la manière avec laquelle les juristes pro-RAVALOMANANA ont régularisé en 2002 la situation de MARC RAVALOMANANA, lui attirant la reconnaissance de l'Union Africaine et de la communauté internationale. Le GENERAL FRANÇOIS BOZIZE avait en 2003 renversé le pouvoir légal du président ANGE PATASSE, et s'attache actuellement à dissiper les réticences des instances africaines et internationales à son endroit. Il organise le 13 mars un scrutin présidentiel qui devrait donner un caractère légal à sa présence à la barre. JEAN-MICHEL RAJAONARIVONY est invité à assister à cette élection en tant qu'observateur. Madagascar est en train de se forger une nouvelle réputation en Afrique : celle de pays qui sait régulariser les situations non conformes à la Constitution... (D'après La Gazette du 21/02/05)

Discours officiels en langue malgache : le Président a décidé que désormais tous les discours se feront en malgache « pour que tout le monde puisse les comprendre ». D'accord pour la promotion de la langue malgache, et ce n'est que justice dans une île qui possède une langue dont le fond est unique. Si on veut faire du malgache une langue qui serve véritablement le développement et qui ne soit pas contestée, il faut lui ajouter des éléments du vocabulaire des quatre coins de l'île. Un parler national doit en effet donner un aperçu de la multiplicité des « dialectes » et refléter l'unité nationale. Le malgache officiel, si on l'impose tel quel à toute l'île, pourrait rencontrer des résistances. Mais cette décision va poser problème pour les discours officiels qui sont prononcés en présence de représentants étrangers... Encore une décision intempestive ! (D'après La Gazette du 21/02/05)

RAVALOMANANA prône l'instauration d'une malgachisation plus réfléchie : invité à la cérémonie de présentation de la maquette du dictionnaire encyclopédique malgache, MARC RAVALOMANANA a insisté sur la disposition constitutionnelle selon laquelle "le malgache est la langue officielle à Madagascar". Pour le président de la République, la langue malgache doit ainsi être la langue de communication entre gouvernants et gouvernés, la langue de l'administration et la langue de l'éducation. Mais le chef d'Etat ne veut pas pour autant imposer une malgachisation à outrance et irréfléchie qui risquerait de sacrifier une génération d'enfants comme ce fut le cas sous la période socialiste. Il a confié la mission à l'Académie malgache à qui il a manifesté, de nombreuses fois déjà, sa confiance. (D'après Les Nouvelles du 25/02/05)

Fonction publique, régions, provinces autonomes, communes

Fonction publique : nouvelles modalités de recrutement et réduction des effectifs. Le système d'appel d'offres pour des postes ministériels devient une pratique courante. Le mot d'ordre est de « recruter des techniciens qui correspondent à des postes bien définis », a déjà expliqué le ministre RANJIVASON. Par ailleurs, dans sa vision 2005, le Président MARC RAVALOMANANA a déjà annoncé une réduction de 10% du nombre de fonctionnaires, (plus de 11 000 postes), notamment par l'incitation au départ à la retraite. (D'après L'Express du 09/02/05)

Le contrat de performance des chefs de régions a théoriquement pris fin au début février, au terme de 6 mois de période d'essai accordée PAR MARC RAVALOMANANA pour faire la preuve de leur capacité à développer ou tout au moins à mettre sur les rails du

développement leurs circonscriptions. Les observateurs attendent depuis le début du mois les décisions présidentielles concernant les chefs de région qui seraient limogés ; si 8 chefs de région ont fait preuve de dynamisme, les autres font du sur place et ne savent pas trop par quel bout commencer la difficile tâche de développement de leur région. D'autres s'empêtrent dans les conflits politiques ou avec les responsables des services techniques. Le Président compte faire des régions la locomotive de développement du pays et de se servir d'elles comme d'une "administration de proximité", laissant en veilleuse les provinces autonomes. Passé ce cap, les chefs de région "admis" auront la tâche de mettre en œuvre ce Projet de Développement Régional (PDR) pour les 18 mois restants dans leur contrat. Les chefs de région avaient été sélectionnés par voie de presse et sur CV, au grand dam des administrateurs civils, écartés de ces postes. Leur traitement mensuel s'élève à 4 millions Ar. (D'après L'Express du 01/02/05, Tribune du 21/02/05, Midi du 22/02/05)

L'avenir des « provinces autonomes » en question : face aux rumeurs qui circulent sur la fin des provinces autonomes, le général RANDRIANARIVO RAVELOMANGA, Pds, a tenu à rassurer les membres du personnel de la province de Fianarantsoa, en déclarant : « ne sautez surtout pas du train en marche pour trouver des emplois ailleurs ». (D'après Les Nouvelles du 31/01/05)

Le gouvernement donne le coup d'envoi de son programme de financement des communes. Le Fonds de Développement Local (FDL) devrait être opérationnel avant la fin de cette année, a assuré le secrétaire d'Etat chargé de la Décentralisation et du développement des communes et des régions. Ce Fonds permettra aux communes d'obtenir un financement pour réaliser leurs projets de développement. "Un développement par les communes et pour les communes", aime à rappeler ANGELIN ANDRIANARISON. Des techniciens nationaux et internationaux seront chargés de concevoir la structure de gestion, les critères d'éligibilité des communes qui souhaitent obtenir des fonds et le système de suivi et d'évaluation ". D'après L'Express du 09/02/05)

Religions, « partenariat » Etat / Eglises, sectes, laïcité

MARC RAVALOMANANA : en prière avec GEORGE W. BUSH : en visite aux USA, il a été convié à un petit-déjeuner de prière par GEORGE W. BUSH. Ce "Petit déjeuner de prière national" est une tradition entretenue par les présidents américains. Protestant méthodiste, le chef de la Maison Blanche présente beaucoup de similitudes avec MARC RAVALOMANANA dont la religion, le protestantisme FJKM, dérive également du méthodisme. Comme M. BUSH, le chef d'Etat malgache commence chaque réunion avec son gouvernement par une séance de prière. Selon les observateurs, les deux présidents doivent leurs triomphes électoraux à l'action occulte des groupes de pression religieux. Par le biais de ce petit-déjeuner annuel, GEORGE W. BUSH entretient un réseau de personnalités qui, dans leurs hautes fonctions, travaillent pour la Gloire de Dieu. Qui sait si cette connivence n'aurait pas joué dans la désignation de Madagascar dans les pays nominés du Millenium Challenge, la nouvelle forme d'aide au développement US ? (D'après La Gazette du 05/02/05)

La séparation de l'Eglise et de l'Etat a 100 ans. Le coup d'envoi de la célébration du centenaire de ce principe fondamental a été donné en France. A Madagascar où la laïcité de l'Etat est ce qu'elle est ou est ce qu'elle n'est plus avec le partenariat Eglise - Etat, cet anniversaire appelle plus de réflexion que de réjouissance, même si la loi (française) de 1905, avait inspiré plus d'un demi-siècle après, le législateur malgache, à travers une ordonnance de 1962 relative au régime des cultes. Une loi de 2004 a complété un article, pour que les

charges relatives à l'exercice du culte dans les armées, puissent être supportées par le budget de l'Etat. (D'après Midi du 16/02/05)

Interdiction de l'EURD : les deux pasteurs de l'Eglise Universelle du Royaume de Dieu qui ont été accusés d'avoir brûlé des icônes et des imageries saintes ont purgé leur peine mais se sont pourvus en cassation. En outre, en attendant la décision de la Cour suprême, cette église a engagé un recours en annulation et une requête aux fins de sursis à exécution des décisions de fermeture et de rapatriement des 36 pasteurs. Ces requêtes ont un effet suspensif. Les antennes de l'EURD tiennent toujours leurs réunions culturelles quotidiennes, et les stations de radio et de télévision Record sont de nouveau fonctionnelles (D'après Midi du 19/02/05)

FID-ONG : l'union fait la force dans la... foi. La majorité des ONG « stratégiques » financées par le FID sont d'obédience religieuse : Sahafa, Saf/Fjkm, Sampati, Flm, Slk, Dorkasy, Stk mais aussi Care, Crs. Le FID étant une association coordonnant les projets financés par la Banque Mondiale pour le compte du Gouvernement Malgache. Ces ONG constituent la cheville ouvrière du FID, surtout en milieu rural. Elles sont surtout concernées par les réhabilitations infrastructurales (éducation, santé...) qui ont permis la pratique de la haute intensité de main-d'œuvre ou HIMO. Les ONG à caractère confessionnel sont très efficaces car bien structurées et organisées. Leurs ramifications et leur dynamisme ont persuadé les bailleurs de fonds de l'efficacité des actions de lutte contre la pauvreté. S'étant donné mutuellement la main, ces ONG ont démontré que l'union fait aussi la force dans la... foi. (D'après Tribune du 19/02/05)

Trois conseillers norvégiens à la Présidence : la Norvège est la nation qui monte à la Présidence, à la faveur des bonnes relations que l'Eglise Luthérienne de Madagascar (FLM) entretient avec MARC RAVALOMANANA. Cette Eglise a été implantée dans l'île par la Mission Luthérienne de Norvège et est encore puissamment aidée par le siège norvégien. En mars 2004, MARC RAVALOMANANA s'était rendu en voyage officiel en Norvège. L'ancien chef du FLM, BENJAMIN RABENOROLAHY, avait été proposé ambassadeur en Norvège et devint finalement conseiller de MARC RAVALOMANANA. Ce pasteur a été vu à l'œuvre pour la première fois dans ses nouvelles fonctions lors de la visite du chef de l'Etat aux sinistrés du Sud. La Suède où MARC RAVALOMANANA avait suivi des études techniques dans sa jeunesse, est supplantée à la Présidence par sa voisine, la Norvège. (D'après La Gazette du 28/02/05)

Le Cardinal RAZAFINDRATANDRA à l'œuvre à Rome. Ce voyage a pour but de pousser auprès du Vatican les dossiers des trois catholiques malgaches en marche vers la canonisation : VICTOIRE RASOAMANARIVO, nièce du Premier ministre RAINILAIARIVONY sous la royauté, et du père JACQUES BERTHIEU, jésuites français assassiné en 1896 par les insurgés Menalamba. Ces deux catholiques ont déjà été décrétés « bienheureux ». Le troisième est le frère LOUIS RAPHAËL RAFIRINGA, premier malgache devenu frère des Ecoles Chrétiennes qui attend le titre de « bienheureux ». On notera l'assiduité et l'intense politique de présence dont le Cardinal Razafindratandra fait montre dans la promotion de ces trois catholiques de l'île. (D'après La Gazette du 22/02/05)

Lutte contre la corruption, bonne gouvernance

Activités politiques interdites pour les membres du BIANCO : en place depuis 2 mois et demi, le personnel BIANCO est soumis à un règlement général. Le BIANCO est ses branches territoriales seront mises en place progressivement d'ici 2007, en fonction des moyens, au niveau provincial, avec une priorité pour Toamasina, du fait de l'importance des activités

économiques dans le Grand Port. En attendant, il multiplie les tournées en province. Son DG réaffirme que « la réussite de la lutte contre la corruption dépend pour beaucoup de l'adhésion et de la participation de chaque citoyen ». Les agents de BIANCO sont soumis à une protection et à des obligations particulières, notamment ils doivent s'abstenir de toute activité politique pendant leur contrat et ne peuvent être candidat à aucune fonction publique élective. Il leur est interdit d'exercer une activité privée lucrative. Chaque membre doit déposer une déclaration de patrimoine, de celui de son conjoint et de ses enfants mineurs. (D'après Midi du 01/02/05)

Déclaration de patrimoine au BIANCO : l'Etat prévoit d'étendre la liste des personnalités assujetties à l'obligation de déclaration de patrimoine. Dix catégories de personnes seront assujetties (membres du gouvernement, gouverneurs, chefs de région, maires, magistrats, cadres de la fonction publique, militaires, officiers de police). A rappeler que l'objectif est de "promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, de garantir l'intégrité des serviteurs de l'Etat, et d'affermir la confiance du public envers les institutions". Une déclaration qui doit être renouvelée annuellement. Toute personnalité assujettie à l'obligation de déclaration de patrimoine le demeure pendant une durée de 2 ans après cessation de ses fonctions. (D'après Midi du 12/02/05)

Le BIANCO fait placer 3 responsables de prison sous mandat de dépôt : l'ancien adjoint du gardien-chef, un médecin et un agent pénitentiaire. Les chefs d'inculpation qui ont pesé sur eux sont la corruption et la complicité d'évasion. Des prisonniers de droit commun seraient notamment sortis des centres de détention entre 22H et 1H du matin pour cambrioler dans certains quartiers de la capitale. Des détenues auraient été autorisées à sortir pour se livrer à la prostitution. Après ce fait d'armes, beaucoup ont envie de dire : à qui et à quand le prochain ? Vu l'état des lieux de la corruption à Madagascar, ce Bureau n'est pas au bout de ses peines. Il faut que le BIANCO ait le courage d'aller plus loin et surtout... plus haut. Va-t-on enfin oser s'attaquer aux « requins » qui évoluent au centre et à la périphérie immédiate du pouvoir ? Cependant, les hauts responsables de l'Etat sont hors d'atteinte du BIANCO car ils relèvent de la Haute Cour de Justice, une Cour qui, au rythme où vont les choses, risque de ne voir jamais le jour.... (D'après La Gazette et Midi du 18/02/05)

Création d'un service de renseignements financiers : le Gouvernement vient de créer un nouvel organe appelé Service de Renseignements Financiers dont la mission consisterait à lutter contre le blanchiment et les fraudes financières. Cette mesure a été prise en application de la loi sur le blanchiment, le dépistage, la confiscation et la coopération internationale en matière de produits de crime. La volonté de lutter contre toutes les formes de fraudes ne manque mais il faudra pouvoir juger de leur efficacité. (D'après Midi du 17/02/05)

CSLCC/gouvernement Suisse : lutter contre la grande corruption internationale. Le gouvernement de la confédération Suisse, représenté par le chargé d'affaires, BENOIT GIRARDIN et la présidente du Conseil Supérieur de Lutte Contre la Corruption (CSLCC), BAKOLALAO RAMANANDRAIBE ont signé un accord visant à lutter contre la grande corruption internationale. Cet accord couvre la période du 15 février 2005 au 30 juin 2006. Le choix de cette coopération s'explique par l'expertise internationalement reconnue de la Suisse dans la lutte contre la grande corruption internationale et par sa volonté de soutenir les efforts du gouvernement malgache. Depuis sa création, le conseil a déjà reçu plusieurs soutiens techniques et financiers. (D'après La Gazette du 25/02/2005)

La question des rémunérations des personnages publics : le Chef de l'Etat a rendu public le salaire mensuel d'un ministre, avec ces fameux 3.500 dollars US, puis le montant des primes

de performance de ces mêmes personnalités qui peut atteindre 10 à 15 millions de Fmg. La lutte contre la corruption bat son plein, avec ces innombrables structures devenues incompréhensibles quant à leur utilité réelle et surtout leur pouvoir d'agir. Ce que l'opinion retient, c'est que les employés de ces structures, de haut en bas de l'échelle, sont grassement payés. Ces révélations ont donné des idées aux douaniers, qui ont fait preuve récemment de revendications financières jugées excessives : leur corps se trouve justement dans le collimateur des actions de lutte contre la corruption, puisque, avec la justice et la police, il est considéré comme étant le secteur le plus corrompu. Les magistrats sont en menace de grève quasi permanente pour des questions de rémunérations. Quant à la police, un simple agent est désormais millionnaire. Cependant, les vieilles pratiques de corruption continuent de plus belle. (D'après *Matvonline* du 03/02/05).

Volonté d'assainissement dans le domaine douanier : des résolutions visant à améliorer le travail et la lutte contre la corruption sont sorties d'un symposium du « monde de la douane ». Réforme de l'administration, amélioration des conditions de travail et procédure de poursuites, plusieurs points sensibles ont été abordés. Mais le plus important a été l'engagement solennel que doivent faire tous les agents des douanes qui veulent montrer leur volonté d'assainir le monde de la douane à Madagascar, ces services étant dans la ligne de mire des agences de lutte contre la corruption. Etre douanier est un métier sensible et même un métier à risque. « Il est normal que nous soyons perpétuellement suspectés de corruption. C'est à ce titre que nous voulons nous assurer à la fois de notre condition de travail et d'un minimum de protection en cas de poursuites arbitraires », a souligné un agent. (D'après *L'Express* du 01/02/05)

L'administration douanière se modernise, les opérateurs économiques et les bailleurs de fonds sont satisfaits de l'évolution de la douane malgache. Les bons résultats obtenus en 2004 en sont la preuve. Les recettes ont progressé plus que prévu, malgré la détaxation, les réformes et l'assainissement sont lancés. Cette réussite s'explique d'abord par l'efficacité de la politique générale de l'Etat. Une politique basée sur l'attribution d'un rôle économique à la douane. « Avant, la douane avait un rôle essentiellement fiscal. Actuellement, on lui attribue également un rôle économique, l'essentiel étant d'arriver à réduire les coûts et les délais de dédouanement, tout en faisant attention aux fraudes ». Les mutations décidées visent à réduire les risques. (D'après *Midi* du 02/02/05)

Où l'on reparle du traitement de faveur accordé à Tiko : une note du 4 octobre dernier émanant du directeur général des douanes a donné l'ordre au receveur des douanes d'apurer un dossier de l'entreprise Tiko remontant à mars 2000. Un apurement est une mesure de clémence accordée à un importateur supposé en infraction. Les avocats de PIERROT RAJAONARIVELO ont distribué ce document à la presse ; il laisse penser que l'entreprise dont le chef de l'Etat est le créateur continue à bénéficier de privilèges. (D'après *La Gazette* du 09/02/05)

Gestion des fonds publics : inspection partout dans l'Ile. L'inspection générale de l'Etat n'aura jamais été aussi sollicitée. Cette opération concerne entre autres, les communes, les perceptions, les services déconcentrés du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, aussi bien dans les grandes villes que dans les communes rurales. Indépendamment des sanctions éventuelles à prononcer, l'Etat voudrait connaître le volume des déperditions des ses ressources. Le Pouvoir souhaite également développer le volet pédagogique car le manque de connaissances et de formation des élus peuvent aussi être à l'origine d'irrégularités. L'Inspection aurait aussi découvert des signes de graves détournements dans une chancellerie en Europe, durant le mandat de l'ancien régime. (D'après *Midi* du 03/02/05)

Recettes fiscales : 260 milliards d'Ar d'impayés en 2004 au titre d'impôts intérieurs, n'ont pas été versés ; les recettes fiscales 2004 ont atteint 548 milliards d'Ar pour une pression fiscale de 11,8 %. Selon le DG des Impôts, l'objectif prévu dans la loi des Finances 2005 est de 590 milliards d'Ar. Pour ce faire, une réforme de la gestion de la fiscalité a été entreprise pour élargir la base de la population imposable. La direction des impôts mène des actions de sensibilisation auprès des communes afin d'inciter les administrés à s'acquitter de leurs devoirs fiscaux. Mais comme 70 % des entreprises malgaches exercent toujours dans l'informel et ne tiennent pas de comptabilité, augmenter la pression fiscale relève d'un travail titanesque. Par ailleurs, l'on sait qu'il faudrait suivre pendant au moins 5 ans l'évolution du chiffre d'affaires d'une entreprise pour évaluer au fur et à mesure ce qu'elle doit au fisc. Or, une enquête récente de l'INSTAT a révélé que « seul le quart des entrepreneurs connaît l'existence du nouveau plan comptable général 2005 ». (D'après *La Gazette du 08/02/05*)

Les Malgaches ne s'opposent pas à l'impôt mais ...ne le paient pas ! a déclaré HANITRA ELEONORE RAJAONAH Directeur Général des Impôts. Les Malgaches sont très mal informés sur les lois fiscales. Le pays est vaste et les services fiscaux ne peuvent pas toucher toute la population. 50% des Malgaches ne savent pas ce qu'est l'impôt. Depuis 2002, le ministère diffuse des spots à la télévision et à la radio et multiplie les séances de formation et d'information. Selon les économistes, la croissance économique est en bonne voie. Mais l'Etat doit pouvoir percevoir sa part dans cette croissance, même si ses moyens sont faibles. (D'après *Les Nouvelles du 16/02/05*)

Affaires pénales de l'église Jesosy Mamonjy (Témoins de Jehova) : détournement de Ar. 34,6 millions. Le grand public et les 500.000 fidèles des 750 antennes de l'église attendent impatiemment l'issue des procès en cours portant sur deux affaires, l'une concerne le détournement de fonds d'une caisse des écoles ayant bénéficié de fonds d'Etat pour payer les frais de scolarité, l'autre met en cause des dirigeants de l'église, accusés de falsification et d'usage de faux. (D'après *Midi du 03/02/05*)

Difficile mission de redressement de la société nationale d'eau et d'électricité (Jirama) : la Jirama, que la société allemande Lahmeyer a pour mission de redresser, est dans une situation catastrophique. Un audit a montré que les pertes cumulées sont considérables. La mauvaise gestion mais surtout les magouilles qui ont eu cours au sein de cette société d'Etat, vache à lait des régimes RATSIRAKA et ZAFY ALBERT sont à l'origine de cette situation. Sa capacité de production ne permet plus de répondre à la demande croissante. La Jirama fait appel à des producteurs privés pour lui fournir, à des prix élevés le complément de puissance et d'énergie nécessaires. La mauvaise gestion a également entraîné d'énormes impayés des clients et des fournisseurs. Le niveau des tarifs ne correspond plus à la réalité des coûts. Un fonds de 10 millions de dollars a été octroyé par la Banque mondiale pour la relance de la Jirama. Mi-février, Lahmeyer prendra en main l'avenir de la société pour une durée de 2 ans (D'après *Midi et Les Nouvelles du 03/02/05*)

Confédération des paysans malagasy : «Il faut que la sécurité rurale soit maîtrisée». "Aucun développement n'est pas possible tant qu'il n'y aura pas de sécurité, que ce soit dans le milieu urbain ou rural". L'augmentation de la production de riz ne relève pas seulement des techniques culturales ou de l'utilisation d'engrais, mais aussi d'une amélioration de la sécurité. Les paysans qui sont à la merci des voleurs ne sont pas incités à accroître leur production. La confédération a réclamé d'urgence la prise de responsabilités de l'Etat pour maîtriser la sécurité publique. Le « foncier » figure également parmi les problèmes du monde rural. Ce sont toujours les "hauts responsables" et les autorités locales qui occupent la majorité des terrains alors que les paysans restent "locataires". Elle fait appel à l'Etat pour

qu'il favorise l'accès des paysans à la propriété foncière et elle réclame la facilitation des procédures d'enregistrement foncier. La confédération souhaite que les paysans bénéficient directement des intrants agricoles, via les groupements des paysans ou les coopératives mais pas par le biais des intermédiaires qui profitent trop souvent des paysans. (D'après Tribune du 01 et du 22/02/05)

CNE/ Union Européenne : améliorer la gestion du processus électoral. Depuis 2002, le CNE a initié diverses activités en partenariat avec l'UE, depuis les élections législatives anticipées de décembre 2002. Deux objectifs ont été visés : le renforcement de la capacité politique dans le cadre d'élections honnêtes, libres et régulières, et le renforcement de la capacité d'intervention du CNE et l'évolution de son statut vers une commission nationale électorale indépendante. Une convention de financement entre le gouvernement et l'UE a été signée en janvier et porte sur "la consolidation du processus de démocratisation de Madagascar". Le CNE s'attèle actuellement à la supervision de la révision annuelle de la liste électorale avec les BLE (Bureau Local Electoral) et à l'actualisation de la charte de l'éducation civique. (D'après La Gazette du 19/02/05)

Assemblée nationale : l'affaire des 55 milliards de dettes contractées auprès de ses fournisseurs à l'époque du Pr ANGE ANDRIANARISOA, pèsent encore sur l'actuelle législature. Les créanciers ont entrepris toutes les démarches possibles mais n'ont pu obtenir gain de cause. Le budget annuel de l'Assemblée nationale ne peut pas supporter à la fois le fonctionnement de l'Institution et le paiement de ces lourds arriérés de la précédente législature ; Son bureau s'est contenté de solliciter la patience des fournisseurs. Un comité ad hoc déterminera les modalités de paiement de ces arriérés mais le budget 2005 ne prévoit pas l'apurement de ces 55 milliards Fmg. Par contre, cette somme serait inscrite dans le budget 2006. (D'après Tribune du 08/02/05)

Sécurité publique, police, forces armées

Sécurité du corps diplomatique après le braquage dans la résidence du premier conseiller de l'ambassade de France : les diplomates n'ont pas minimisé ce "fait divers" et ils interpellent le gouvernement. 35 ambassadeurs, consuls et représentants d'organismes internationaux se sont rencontrés pour faire un tour d'horizon et adresser un courrier au ministre des affaires étrangères. Certains ont probablement considéré qu'il ne fallait pas dramatiser cette affaire de droit commun, qui ne vise pas spécialement les représentants de pays amis, mais d'autres estiment qu'elle a une dimension internationale. MARC RAVALOMANANA n'a pas hésité à déclarer que " cette affaire est un acte de déstabilisation de son régime "dont l'objectif est de ternir l'image du pays aux yeux du monde entier, et surtout au niveau des investisseurs internationaux. (D'après Tribune du 01/02/05)

Affaire du braquage des diplomates : le chef du gang arrêté Au terme d'une longue traque de, la Brigade criminelle a réussi à mettre la main sur les chefs de la bande qui a écumé la ville depuis trois mois en toute impunité. Il semble que les méfaits de cette bande soient beaucoup plus graves que ceux rapportés par la presse. Les éléments de la Brigade criminelle recherchent les autres complices. Mais le plus gros travail est de déterminer le ou les commanditaires de cette série de braquages qualifiés par les uns comme une simple criminalité née de la pauvreté et du contexte sociopolitique, interprétés par les autres comme une manœuvre de déstabilisation politique. (D'après La Gazette du 17/02/05)

Insécurité dans la capitale : détermination de la police. Depuis le braquage de la résidence du premier conseiller de l'ambassade de France, et la série de kidnapping dont les membres

de la communauté" Karana " ont été les principales cibles, les forces de l'ordre sont mobilisées. Deux bandits sont tombés sous les balles des policiers et une dizaine d'autres sont arrêtés. La détermination des forces de l'ordre à s'en prendre aux « gros bonnets » est encourageante. Parallèlement, le maire, PATRICK RAMIARAMANANA, a présenté un plan pour éradiquer les actes de banditisme. La guerre contre le banditisme est enclenchée, du moins dans la capitale. (D'après Tribune du 01/02/05)

Climat malsain : La confusion règne toujours en ce qui concerne les auteurs du braquage des diplomates. On continue de supposer que les bandits abattus et arrêtés sont peu ou prou impliqués dans cette affaire, sans que cela soit confirmé ou infirmé. Les informations sur les auteurs des *enlèvements d'opérateurs indo-pakistanaï*s laissent entendre que des hommes politiques, encore en poste ou non, sont impliqués, ce qui explique ce sentiment d'impunité. En effet, si des noms ne sont pas encore avancés, les qualités de quelques présumés coupables ont été données : un ex-parlementaire et un ex-membre du staff d'un département ministériel. On apprend qu'une autre personnalité est impliquée dans une affaire de film pornographique. Les réflexions sur la moralité de hautes personnalités de l'actuel régime vont bon train. Le pays ne s'est pas départi d'un climat malsain depuis les événements de 2002, et la tendance est encore loin de s'inverser. (D'après Matvonline du 09/02/05)

*Certains kidnappings d'indo-pakistanaï*s pourraient avoir comme cerveau des hauts fonctionnaires de la douane. Des sources indiennes pensent que certains de leurs compatriotes n'osent plus verser des pots-de-vin à des agents et fonctionnaires de la douane par crainte d'être épinglés par le BIANCO. Ces derniers ne le voient pas de cet œil et seraient à la tête de certaines bandes de kidnappeurs. (D'après Matera du 18/02/05)

Braquage à Toliara - encore avec des armes de guerre : les braquages de ressortissants étrangers ne sont plus l'apanage de la capitale, et ils sont une nouvelle fois réalisés avec des armes de guerre, dont beaucoup ont été utilisées lors des événements de 2002 et qui n'ont pas encore réintégré les armureries. La désorganisation des premières opérations militaires, au début de la crise, a favorisé des "fuites", au niveau des « réservistes » enrôlés par le nouveau régime. (D'après L'Express du 09/02/05)

Trafic d'armes : un trafic intense d'armes légères et même d'armes de guerre est manifeste, mais aucun chiffre officiel n'a jamais pu être établi. La recrudescence des actes de banditisme ne fait que renforcer cette certitude mais on ne peut que se baser sur le nombre d'armes rapatriées après la crise de 2002 pour faire des suppositions sur les armes en circulation, sans pouvoir estimer le nombre d'armes importées clandestinement. La location d'armes serait une pratique courante de la part de civils ayant une autorisation ou de militaires en mal d'argent. L'insécurité croissante conduit certains à réclamer la liberté d'accès aux armes par les civils. Une réglementation stricte de la détention d'armes est urgente. (D'après Midi du 03/02/05)

Trafics à bord d'un Transall de l'armée française : 3 militaires malgaches devant la justice française. Venus effectuer un stage à La Réunion, ils ont ramené à bord du Transall de l'armée de l'air française 180 tortues vivantes, 6.000 cachets d'artane (médicament contre la maladie de Parkinson), de la vanille, des cigarettes et des pierres précieuses. En décembre 2004 un trafic de bijoux malgaches à bord du même Transall avait été découvert. La base aérienne d'Ivato est devenue une véritable passoire pour nombre de trafics à destination de l'île sœur. Un trafic qui allait sans doute alimenter les réseaux malgaches de distribution de drogue (D'après Midi du 10/02/05)

L'artane, qui procure les mêmes sensations que le cannabis ou pire quand il est consommé

avec de l'alcool ou associé avec le cannabis, ferait l'objet d'un véritable trafic ayant Madagascar comme plaque tournante. Des jeunes Réunionnais en usent et en abusent. Il s'agit en fait du détournement de certains médicaments qui ne sont plus commercialisés en Europe. Madagascar n'est pas la seule victime de ces réseaux mafieux, qui existent aussi en Afrique. Il ne faut pas non plus oublier que de grands laboratoires occidentaux continuent à produire des médicaments moins efficaces mais destinés exclusivement aux pays pauvres ». Le Président de la République a donné ordre au ministère de la Défense d'ouvrir une enquête et de prendre des mesures strictes concernant ces exportations illicites de tortues et de produits narcotiques. Des sanctions sévères sont attendues. Un colonel de l'armée malgache serait à l'origine de ce trafic mettant en cause des subordonnés (D'après *Clicanoo Réunion et La Gazette du 11/02/05, Les Nouvelles du 12/05/02, Midi du 22/02/05*)

Instauration de la carte de résident pour accroître la sécurité à Antananarivo : la maire PATRICK RAMIARAMANANA peu convaincant. Le maire s'est beaucoup expliqué ces derniers jours sur la carte de résident. Les opposants ont assimilé cette carte à celle imposée aux Noirs des Bantoustans d'Afrique du Sud sous le régime d'apartheid. D'autres ont même fait le rapprochement avec les passeports des bœufs que doit détenir chaque propriétaire de bovidés qui déplace son troupeau. Bref, la carte de résident est surtout perçue comme un moyen de limiter la libre circulation des gens et de fichier les citoyens. Il se pourrait que PATRICK RAMIARAMANANA ne puisse jamais mettre en application son projet. (D'après *La Gazette du 26/02/05*)

RELATIONS EXTERIEURES, DIPLOMATIE

Madagascar a obtenu le soutien de l'UA pour sa candidature au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Il lui revient également l'organisation et l'accueil du **sommet de l'UA en 2009**. Un rendez-vous promis aux Egyptiens, mais "ces derniers se sont retirés au profit de Madagascar", a expliqué MARC RAVALOMANANA. L'Égypte fait partie des pays qui ambitionnent une place de membre permanent au sein du Conseil de Sécurité. Cette concession égyptienne pourrait être un clin d'œil pour avoir la voix malgache à l'heure du vote. (D'après *L'Express du 03/02/05*)

Outre l'intérêt diplomatique, ce genre de rendez-vous offre des *opportunités économiques*. D'ici 2009, le pays s'efforcera de se doter des infrastructures aéroportuaire, routière ou hôtelière voire immobilière, qui constituent un atout supplémentaire pour convaincre les touristes de la fiabilité de nos infrastructures. Des projets hôteliers sont déjà ficelés avec le groupe Accor, notamment la construction d'un Novotel à Antananarivo. (D'après *L'Express du 03/02/05*)

Madagascar une "grande zone de production agricole". Lors du sommet de l'UA, Madagascar a été cité comme étant "une grande zone de production agricole", constituant un des piliers d'avenir du Continent africain dans ce domaine. Une telle considération tombe à point au moment où nos dirigeants entament le processus de développement au profit du monde rural. En marge du sommet, le Président a rencontré plusieurs hautes personnalités afin de poursuivre les efforts d'ouverture du pays au monde entier. (D'après *Midi du 01/02/05*)

Le Président à la conquête des Américains. Le Président a terminé une tournée pour la promotion des investissements couronnée de succès, organisée par US-Madagascar Business Council. Les rencontres ont porté sur des investissements américains dans les secteurs agroalimentaire, hydroélectrique, mines, textiles et communications. Le Président a été salué pour son exceptionnel engagement dans la protection de l'environnement et pour la biodiversité. MARC RAVALOMANANA projette d'entamer aux USA une campagne de

promotion du tourisme et des investissements dans la Grande Ile. Il s'est particulièrement préoccupé de l'avancement des recherches pétrolières avec plusieurs groupes texans. Il a réaffirmé son invitation personnelle faite aux nombreux amis qu'il s'était fait durant son voyage, à visiter Madagascar et à voir par eux-mêmes les opportunités offertes par les énormes ressources naturelles et humaines de la Grande Ile. A son retour et après avoir rencontré des pétroliers au Texas, MARC RAVALOMAMANA a déclaré que du pétrole existe bien à Madagascar mais qu'on ne dépendra pas de cela. Il a réitéré que « seul le travail fait progresser ». (D'après Midi du 10 et du 11/02/05)

Revendication de Madagascar et de Maurice sur l'îlot de Tromelin : depuis des décennies, Maurice et Madagascar réclament Tromelin. La Grande Île et les Comores revendiquent par ailleurs les Îles éparées du Canal de Mozambique. Un arrêté de septembre 1960 a placé les Îles Éparses, Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India sous l'autorité du ministre des DOM TOM, le préfet de la Réunion assurant cette autorité par délégation. Le premier à se réveiller sera le gouvernement malgache car en 1973 est apparue la notion de Zone Economique Exclusive (ZEE) qui propulse la France au rang de troisième puissance maritime mondiale. En 1975, Madagascar porte illégalement ses eaux territoriales à 12 milles, englobant les îles du canal de Mozambique dans son plateau continental. Maurice lui emboîte le pas en rajoutant à sa liste de revendications territoriales l'îlot de Tromelin. Les Comores revendiquent à leur tour en 1980 les îles Glorieuses. En décembre 1999, le président de la République française accepte le principe d'une cogestion des îles Éparses. En décembre 2002, les îles Éparses sont au menu de la rencontre entre MARC RAVALOMANANA et le gouvernement mauricien. "Sur la question de Tromelin et des îles Éparses, le gouvernement mauricien continue à accorder son appui à la revendication du gouvernement malgache sur les Îles Éparses du Canal de Mozambique. Le gouvernement mauricien a de son côté réitéré sa souveraineté sur Tromelin et a souhaité pouvoir continuer à bénéficier du soutien du gouvernement malgache ». (D'après Clicanoo Réunion du 24 février 2005)

VIE SOCIALE, DROITS HUMAINS, LIBERTES & JUSTICE

Education

Université de Toamasina : Pas de rentrée à cause des "squatters". Aucune activité pédagogique n'a pu démarrer à l'université. Les enseignants et le personnel administratif et technique boycotteront la rentrée tant que les occupants illicites des terrains de l'université ne seront pas expulsés. 4500 étudiants sont encore dans l'expectative. (D'après Midi du 04/02/05)

Les jeunes ne comptent plus sur les universités pour leur avenir. À l'Université, c'est la dérive totale. Les salles sont délabrées, plus de portes ni de fenêtres, et les bancs sont abîmés. Au niveau de l'administration, c'est l'anarchie. Les autres services sont défaillants, comme la bibliothèque... «Nous voulons une réforme totale de l'Université avec une scolarité normale comme dans tous les pays du monde», ont déclaré les étudiants. L'année blanche est toujours à craindre. (D'après Les Nouvelles du 16/02/05)

L'abandon scolaire à Madagascar : beaucoup plus de filles que de garçons n'arrivent pas à terminer leurs études. La pauvreté, la maternité précoce, l'aide aux parents, la responsabilité vis-à-vis des frères et sœurs sont parmi les raisons de cet abandon de l'école. Ces filles sont obligées de travailler pour subvenir aux besoins de leurs familles. Travaux des champs, ménage, et plus tard, si la chance le permet, ouvrière dans les zones franches, sont en particulier les activités embrassées par les filles. Avec leur faible bagage intellectuel, elles n'arrivent pas à lutter contre la difficulté de la vie et beaucoup tombent dans le piège de

l'argent facile. Devenues mères, elles se trouvent impuissantes pour sortir de l'engrenage de la pauvreté et leurs familles sombrent dans la misère. (D'après Tribune du 25/02/05)

Promotion et droits de la femme

Préparation du sommet mondial de la femme à New York du 28 février au 10 mars 2005 : le précédent sommet de Beijing il y a 10 ans avait mis en avant le fait qu'il ne faut pas se limiter à la promotion de la femme mais faire en sorte qu'elle soit un instrument productif dans un pays, à l'égal de l'homme. Par rapport à d'autres pays, Madagascar est en avance mais la question de l'inapplication des lois protectrices subsiste, notamment celles relatives à la violence. Cette situation s'explique par l'ignorance des textes, le règne des préjugés traditionnels et l'inexistence de structures d'accueil pour les victimes. Les femmes sont très minoritaires dans l'administration, la politique, le syndicalisme tandis qu'elles n'occupent que 20 à 25% des places dans la société civile. Le comité malgache a élaboré un rapport concernant les étapes franchies depuis le sommet de Beijing. (D'après L'Express et Les Nouvelles du 15/02/05)

Sur la côte Est, la chute des cours des produits d'exportation à l'origine de l'abandon des épouses et de la malnutrition des enfants. Ces cessations d'activités ont été fatales pour la population. Pour pallier à cette situation critique, et en collaboration avec l'association des femmes abandonnées, des partenaires locaux et internationaux, la commune de Farafangana a mis en place un projet de réinsertion sociale pour les femmes. (D'après Midi du 14/02/05)

Adoption, droits des enfants

Adoption : un nouveau projet de loi en mai. La rédaction d'un avant-projet de loi fixant les nouvelles règles de l'adoption est terminée et sera présentée à l'Assemblée en mai. Depuis peu, les autorités locales ont gelé toutes les procédures d'adoption, suite au démantèlement de plusieurs réseaux de trafics d'enfants voici quelques mois. (5 réseaux de trafic d'enfants avaient été démantelés et une trentaine de personnes arrêtées). Le projet prévoit la création d'une autorité centrale, placée sous la tutelle du ministère de la Population, qui fixera le montant des frais d'adoption. L'autorité centrale servira d'intermédiaire entre les futurs parents adoptifs et "leurs" enfants, alors que cette opération était jusqu'à présent assurée par les 24 centres agréés pour l'adoption internationale. Selon la procédure traditionnelle, le directeur du centre se met d'accord avec les parents adoptifs sur les frais à payer (entre 2.000 et 4.000 euros) et attribue l'enfant. Ensuite, une procédure administrative puis judiciaire se mettent en route et durent de 5 à 6 mois. Le projet de loi mettra en conformité le droit malgache avec la convention sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption internationale de 1993, dite "Convention de La Haye", ratifiée en 2003 par la Grande île. (D'après Les Nouvelles du 07/02/05)

Gels des adoptions : le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères RENAUD MUSELIER juge "regrettable" l'absence de régime transitoire. Cette critique vaut pour la Roumanie, Madagascar et le VietNam. "Cette lacune conduit à des situations de détresse profonde pour les parents qui bien souvent ont déjà procédé à l'apparement (ndlr : la rencontre avec l'enfant). Nous essayons avec chaque pays d'examiner, si ce n'est la reprise des adoptions, du moins des régimes transitoires acceptables pour tous", a-t-il ajouté. "Sur les 5.000 adoptions prononcées en France en 2003 et 2004, environ 4.000 sont effectuées à l'étranger et nous avons en souffrance 23.000 familles qui sont en cours de procédure", a rappelé M. MUSELIER. En

2003, Madagascar était le 4^e pays d'origine des enfants adoptés en France (325 visas accordés), les trois premiers pays d'origine étaient Haïti (542), la Chine (360) et la Russie (333). (D'après AFP du 16/02/05)

Observatoire des Droits de l'enfant : collecter des données et effectuer des rapports sur les conditions de vie des enfants dans les îles de la zone : tel est le but de *l'Observatoire des droits des enfants* créé à Maurice. Le projet découle d'une des recommandations du rapport sur l'exploitation commerciale et sexuelle des enfants réalisé par l'université de Maurice pour le compte de l'Unicef et du ministère des Droits de la femme et du développement des enfants. Il s'agissait, au départ, de mettre sur pied un observatoire pour les enfants de l'île. Par la suite, à l'initiative de l'Unicef, et avec la COI comme partenaire, le projet d'observatoire a pris une dimension régionale. Une attention particulière devra être apportée aux enfants de Madagascar et des Comores, pays dont les moyens sont limités. (D'après *L'Express de Maurice* du 13/02/05)

Medias

Rencontre BIANCO / journalistes : le BIANCO compte s'appuyer sur les médias pour faire en sorte que toutes les parties de l'île soient au courant de la nouvelle stratégie de lutte contre la corruption. Les médias doivent, en toute indépendance, être acteurs dans le système national dit d'intégrité. Le déficit de communication est patent. Il existe dans le public une méconnaissance des formes de corruption, des modes de saisine du BIANCO, de ses missions et attributions. Afin de faciliter cette mission de formation et d'information, les journalistes disposeront d'un espace de rencontre approprié. (D'après *Tribune* du 04/02/05)

Situation de la presse et des médias : les médias malgaches se caractérisent par une liberté, une variété et une vitalité certaines. La libéralisation de l'information est effective depuis 1989. Fin 2003, l'Ordre des journalistes comptait 694 membres (contre 468 fin 2002) et l'on recense en mars 2004 229 stations de radio (dont 26 publiques, 9 dites « de convention gouvernementale », 120 privées, 29 en cours de régularisation et 45 irrégulières) et 27 chaînes de TV (dont 6 publiques, 16 privées et 5 en cours de régularisation), 8 journaux quotidiens (dont 5 paraissant partiellement en français et le sixième entièrement en français), plusieurs hebdomadaires, mensuels ou périodiques. La culture informatique progresse rapidement, avec 13 000 internautes et une progression estimée de 2 000 internautes supplémentaires chaque année (en 2004, il y aurait un internaute sur 100 habitants à Madagascar, soit 10 fois moins que la moyenne mondiale). La presse est, il n'y a pas de censure officielle ni d'organe étatique de régulation. Une réflexion est en cours pour proposer un cadre éthique de travail à la profession (Code de la Communication). (D'après *Malnago.net*)

Quelle presse pour la Grande Ile ? La presse nationale a bonne mine à côté de ses voisines africaines. Mais sa place mérite encore d'être affermie. Madagascar peut se targuer d'être une exception : là où beaucoup se seraient engouffrés dans la porte ouverte à la liberté d'expression, la société malgache prend son temps pour saisir ce pouvoir qui lui revient. A Madagascar, le journaliste peine encore à être entièrement mandaté par son lectorat, comme en témoigne le mutisme des « *Courriers des lecteurs* », tribunes où tout Malgache a le droit de s'exprimer (seuls les forums existant sur Internet connaissent un véritable succès). Fort de ce constat, l'ancien président DIDIER RATSIRAKA avait aboli la censure en 1989 : à quoi bon s'attirer les foudres de la communauté internationale en maintenant une loi liberticide alors que la société ne s'est pas emparée de la presse ? (D'après *Les Nouvelles* du 10/02/05)

L'Express met en route L'Hebdo : ce sera le premier hebdomadaire de ce genre, fruit de la coopération entre le groupe Prey présidé par EDGAR RAZAFINDRAVAHY et La Sentinelle de Maurice. Son lancement a eu lieu à l'occasion de la célébration du 10ème anniversaire du quotidien L'Express de Madagascar. JEAN-CLAUDE DE L'ESTRAC, PDG de La Sentinelle, a inscrit la naissance de L'Hebdo de Madagascar dans le cadre d'une coopération régionale, un vieux rêve de 22 ans qu'il avait initié avec d'autres personnalités à l'origine de la COI. Le PDG de L'Express a saisi cette occasion pour défendre le principe de la liberté d'expression. Le monde de la presse malgache serait en meilleure position si une loi sur la communication "dépénalisant" l'activité journalistique voyait le jour, comme le souhaite et le propose depuis longtemps l'ensemble de la profession. Il met en garde contre certaines dérives vers le "sensationnalisme" (D'après L'Express du 11/02/05)

Fermeture de la radio-télévision Record : l'Etat a procédé à la fermeture de la radio-télévision Record pour non observation des termes du cahier des charges. Cette décision a un lien direct avec la décision de fermeture de toutes les "églises universelles du royaume de Dieu" (EURD), étant donné que Record est le prolongement de cette secte. Ainsi donc, 5 stations de radio ou de télévision privées (Radio Say à Toliara, Radio Sky FM et Radio Ny Antsika ainsi que Radio Feon'i Toamasina dans la capitale de l'Est, Record à Antananarivo) ont été fermées, pour des motifs qui restent encore à élucider. (D'après Tribune du 11/02/05)

Délit de presse : le directeur de La Gazette de la Grande île, LOLA RASOAMAHARO, a été condamné à un mois de prison ferme, et à payer 1 million Ar de dommages et intérêts. Cette condamnation fait suite à l'affaire MAMOD TAKI, un opérateur indien qui a été expulsé et qui se trouve aujourd'hui en exil forcé à Maurice. Le tribunal correctionnel a rendu ce verdict au cours d'une délibération qui n'a pas suivi la procédure normale puisque le jugement a été prononcé dans un bureau et non dans la salle d'audience, en absence de l'inculpé ainsi que son avocat. Les responsables de la Gazette ont aussitôt alerté la ministre de la Justice LALA RATSIHAROVALA n'a pas caché son indignation. Le condamné a porté l'affaire en appel. La rédaction de l'Express s'indigne contre cette peine d'emprisonnement pour délit de presse. (D'après L'Express et Tribune du 16/02/05)

Le Club des Journalistes Doyens a fermement condamné les menaces et les intimidations qui pèsent sur les journalistes en les condamnant par voie judiciaire. Cette association a rappelé que tous les participants à l'élaboration du nouveau Code de communication, même les représentants du pouvoir, étaient unanimes à considérer que l'emprisonnement de journalistes pour délit de presse devait être exclu. Mais ce nouveau code reste encore au stade du projet. Cette condamnation a terni l'image de notre pays aux yeux du monde entier. Même durant la période de la Révolution socialiste, aucun journaliste n'a été emprisonné pour délit de presse. Or, le président de la République RAVALOMANANA a reçu le "Prix Louise Michel" tout récemment pour son engagement personnel en faveur de la démocratie à Madagascar. (D'après Tribune du 28/02/05)

Syndicat des Magistrats de Madagascar : interdit d'antenne dans les médias publics. Cette révélation est du président du SMM, DESIRE RANDRIANARIVELO, qui affirme que les deux chaînes publiques lui ont refusé un droit de réponse. Les simples citoyens qui n'ont que la TVM et la RNM comme sources d'informations sont privés des nouvelles des grévistes et n'ont accès qu'à des informations officielles. Une pratique propre aux régimes révolutionnaires, mais encore en vigueur à l'heure où nos dirigeants ont prôné la liberté d'expression, la démocratie et la bonne gouvernance... (D'après Tribune du 17/02/05)

Insécurité foncière, justice, procès, prisons

Crise domaniale et réforme foncière : les impacts négatifs de cette crise se font sentir sur l'environnement, le patrimoine productif, la paix sociale, l'investissement, le développement des collectivités, la crédibilité de l'Etat et des services fonciers. La réforme foncière avance malgré les difficultés. Après l'inventaire des documents fonciers en 2004, on va vers la mise en œuvre d'une nouvelle politique qui permettra aux producteurs d'accéder au capital foncier. Selon le ministre RANDRIARIMANANA HARISON, "Une majorité de nos concitoyens est dépourvue de toutes reconnaissances de leurs droits sur le sol. Ils craignent d'être dépossédés de leurs biens, de ne pas pouvoir les exploiter, les vendre, ou les céder à leur descendance en toute quiétude et en totale légalité." 0,8% seulement des parcelles cultivées sont titrées. Une grande partie de la population utilise des terres domaniales sans reconnaissance officielle. Cette crise a entraîné un sentiment généralisé de ne pas disposer de droits formels sur le sol, une insécurité patrimoniale, le développement de conflits et de la corruption. Les services fonciers, supposés constater et enregistrer les droits de millions de propriétaires terriens malgaches sont débordés. Il est nécessaire d'alléger les procédures pour l'acquisition des terrains afin de favoriser l'investissement privé, la production agricole, la gestion, la protection et le renouvellement des ressources naturelles. Les terrains ne doivent plus être considérés comme une marque de richesse mais plutôt comme un outil de production. Chaque malgache aura à faire valoir ses droits au sol pour participer au développement du pays. Afin de concilier les réglementations légales et les pratiques sociales, le Cirad et ses partenaires viennent en appui au gouvernement malgache, notamment à travers la mise en œuvre du Programme national foncier et de la Lettre de politique foncière (*D'après Tribune et Cirad du 09/02/05*).

Des magistrats KMMR « repentis » rappellent le devoir d'indépendance des juges : dans un document anonyme, ils relatent des manoeuvres juridico-politiques manigancées par le régime dès les débuts de la poursuite judiciaire contre PIERROT RAJAONARIVELO. Ils attirent notamment l'attention sur des manoeuvres de hauts commis de l'Etat et de la Justice qui auraient "recruté" du personnel pour composer la formation spéciale de la Chambre des affaires pénales devant juger le dossier PIERROT RAJAONARIVELO. Ils invitent leurs collègues à donner le bon exemple d'indépendance de la justice et de probité sans chercher les faveurs du Pouvoir. Ils rappellent que si la politique entre dans le prétoire, la justice en sort. C'est, disent-ils, la seule et unique façon de redorer le blason de la justice et de mériter de nouveau la confiance de la Nation et de l'opinion internationale ». (*D'après Tribune du 10/02/05*)

Rébellion de 1947 : le « Comité de solidarité de Madagascar » proteste suite à un article paru en décembre dans "Marianne". En effet, les auteurs de l'article parlent "d'exagération" et de "contrevérités" à propos du chiffre de 89.000 Malgaches tués par les forces coloniales. Il rappelle que ce sont le Haut Commissaire DE CHEVIGNE et le général GARBAY chargé de la "pacification" qui ont mentionné ce chiffre devant les parlementaires français. Jusqu'ici, aucun démenti officiel n'a été rendu. La plupart des chercheurs, historiens, chroniqueurs ont retenu ce chiffre. Pour le Comité, cet article cherche à minimiser la gravité des crimes commis par les colonialistes français. Et d'ajouter qu'il "ne contribue guère au renforcement de l'amitié franco-malgache et ne peut que susciter des polémiques qui sont loin de favoriser la recherche de la vérité". Le Comité « Fifanampiana Malagasy », affilié au parti AKFM, réitère son exigence d'ouverture au public des archives sur ces événements. Il estime également que "le temps est venu pour les dirigeants français d'examiner les mesures concrètes de réparation auxquelles a droit le peuple malgache ". (*D'après Midi du 03/02/05*)

Commémoration du 30^{ème} anniversaire de l'assassinat du colonel RICHARD

RATSIMANDRAVA, éphémère Chef de l'Etat en 1975 : l'association des anciens élèves des écoles de Saint-Cyr a tenu à commémorer l'événement. Un comité est en gestation pour éclaircir cette affaire (ainsi que celle de l'incendie du Palais de la Reine en 1995). L'énigme persiste et il faut rouvrir les enquêtes. Trente ans après, les souvenirs sont encore vivaces à l'endroit de l'ancien chef de l'Etat qui a laissé son empreinte dans l'histoire. Décidément, la justice n'est pas encore indépendante... (D'après les *Nouvelles et La Gazette du 12/02/05*)

Justice : à propos de « MOP ». Des détenus sont appelés à effectuer des travaux domestiques auprès de hauts fonctionnaires de l'Etat. Contrairement aux pratiques autorisées, beaucoup de détenus bénéficient de cette « liberté » surveillée. Une liberté nocturne, car des prisonniers sont employés au titre de « *Main-d'Oeuvre Pénale* » (MOP), et sortent vers 22 heures pour revenir dans leur cellule vers 1 heure du matin. Parmi ces MOP nocturnes, il y aurait des femmes, qui s'adonneraient à la prostitution pour subvenir aux besoins de leur famille. A Toliara, il a été constaté que parmi ces MOP, il y aurait des criminels. La ministre de la Justice, HENRIETTE RATSIHAROVALA, a fermement souligné qu'aucun détenu (prévenu ou condamné), et de surcroît un criminel, n'est autorisé à sortir de prison. (D'après *La Gazette du 15/02/05*)

100 Ar par détenu et par jour. C'est le budget dont dispose l'administration pénitentiaire pour la ration alimentaire de ses pensionnaires. Selon la famille d'un détenu qui vient de récupérer la dépouille mortelle de celui-ci à la prison d'Antalaha, 28 détenus y seraient morts en 2004 des conséquences de la malnutrition, 7 en janvier et 2 en février 2005, Ce drame n'est pas un cas isolé. A Antsiranana, en janvier dernier, 5 détenus seraient décédés par suite d'insuffisance alimentaire. En outre, 4 autres prisonniers affaiblis sont en soins intensifs. Avec la hausse généralisée des prix des produits de première nécessité, les familles de détenus n'arrivent plus à apporter le complément de nourriture nécessaire. L'administration pénitentiaire a du mal à couvrir la ration alimentaire journalière de ses pensionnaires. «Le budget de l'administration pénitentiaire est très maigre. Nous ne disposons que de 100 Ar par détenu et par jour pour la nourriture. Et encore, nous devons faire crédit auprès de nos fournisseurs », déplore le Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée. Les responsables réclament une mobilisation générale, au nom du respect de la dignité humaine. Heureusement qu'il y a les associations, surtout confessionnelles, les ONGs et les sociétés civiles, comme l'ACP, le Fellowship International, les institutions étrangères. Le DAPES indique que pour sortir les 220 structures pénitentiaires de cette insuffisance alimentaire il suffirait de les doter de tracteurs pour exploiter les terres dont ils disposent. (D'après *Midi du 25/02/05*)

. A Toliara, suite aux cyclones récents, les stocks de vivres sont entièrement détruits. La situation est très critique pour ceux qui n'ont pas de famille. L'association "Prison Fellowship" a déjà tiré la sonnette d'alarme sur la situation des détenus malgaches. (D'après *L'Express du 18/02/05 et Tribune du 22/02/05*)

Droits des détenus : les politiciens, eux aussi. L'Aumônerie catholique des prisonniers (ACP) a réuni les politiciens de la capitale pour discuter des droits des détenus et envisager les stratégies à adopter. La plupart des partis politiques y étaient représentés mais l'AREMA a brillé par son absence. Beaucoup reste à faire au niveau des lois, qui ont été élaborées à l'époque de la colonisation et qui ne correspondent plus aux réalités d'aujourd'hui. La loi sur la peine de mort en est une. A cela s'ajoute le manque d'infrastructure et leur insuffisance pour accueillir les prisonniers. Le droit à l'alimentation, à l'épanouissement, à l'information, ne sont pas toujours respectés. VONINAHITSY JEAN EUGENE a déploré la non séparation des prisonniers politiques et des prisonniers de droit commun. L'ACP organisera le même

colloque à l'endroit des parlementaires et des hommes de loi ; les journalistes ayant été sensibilisés en janvier. Toutes les propositions seront ensuite récapitulées en un projet de loi qui sera soumis au gouvernement. D'après le rapport d'Amnesty International, les conditions de détention sont une honte à Madagascar. (D'après *Tribune et Les Nouvelles* du 19/02/05)

Un centre de rééducation des femmes condamnées : la ministre de la Justice, LALA RATSIHAROVALA, l'ambassadeur de Grande-Bretagne et l'ONG GTM se sont engagés pour la création d'un centre de rééducation destiné à l'accueil de 20 femmes qui ont déjà purgé au moins la moitié de leur peine et sont reconnues pour leurs difficultés sociales et familiales. D'autres cas aussi sont considérés, comme ceux des femmes enceintes. Les activités du centre consistent en la rééducation, la formation pour la réinsertion sociale des femmes détenues et par des activités génératrices de revenus comme la couture, l'artisanat, la pâtisserie et l'initiation à l'informatique. (D'après *Les Nouvelles* du 18/02/05)

Crise 2002 - Les natifs de la Sofia réclament la libération des leurs : pour certaines régions, la plaie de 2002 n'est pas encore cicatrisée. Tel est le cas de la région Sofia. Sur les 470 détenus, suite à la crise post-électorale, 47 sont encore incarcérés. Parmi ceux-ci figurent l'ancien gouverneur de la province de Mahajanga, RAZAFINDEHIBE E.HILAIRE, l'ancien ministre de la Jeunesse NDRIANASOLO et quelques officiers militaires dont le général POLYCARPE. Les notables de la région ont rendu visite aux détenus, qui vivent dans des conditions humiliantes. (D'après *L'Express* du 28/02/05)

Entreprises franches et droits des travailleurs

Libertés syndicales : droits bafoués. La législation du travail s'applique dans les zones franches d'exportation (ZFE) mais, en pratique, la législation n'y est que très rarement respectée et le gouvernement ne fait que peu de cas des organisations syndicales. Les travailleurs restent exposés à la discrimination antisyndicale. Les violations de la législation du travail sont flagrantes dans la plupart des 200 entreprises de ces ZFE. Le gouvernement est soit incapable, soit peu disposé à inspecter ces lieux de travail et à enquêter sur les discriminations antisyndicales signalées. Les travailleurs ne sont donc pas en mesure d'exercer leur droit de former ou d'adhérer à un syndicat. L'une des centrales syndicales, Fivondronamben'ny Mpiasa Malagasy (FMM), a dénoncé les conditions déplorables dans ces zones, où les salaires sont souvent inférieurs au minimum légal, où le temps de travail est excessivement long et où sévit le harcèlement sexuel. (D'après *La Gazette* du 09/02/05)

La réputation des investisseurs asiatiques est particulièrement mauvaise : ils sont habitués à une législation du travail beaucoup plus souple dans leur pays d'origine. Pour des raisons linguistiques, la communication est très difficile. Les Chinois par exemple parlent à peine l'anglais et pas du tout le français ou le malgache. Les cadres intermédiaires asiatiques ont souvent de gros problèmes culturels d'adaptation qui sont souvent à l'origine de nombreux conflits. (D'après *La Gazette* du 14/02/05)

Revendications syndicales, universitaires et magistrats

Crise de l'université et syndicat des enseignants-chercheurs (SECES)

Rentrée universitaire : le ministre HAJANIRINA RAZAFINJATOVO ne peut satisfaire le SECES. L'année universitaire commence avec un grand point d'interrogation dans les 6 universités. Le ministre de l'Education nationale et de la recherche scientifique a joué la transparence

devant la population universitaire : "Je n'ai pas de solution miracle pour les membres du SECES, mais je ne tiens pas non plus à décevoir qui que ce soit". Nombreux ont été déçus en entendant le "je ne suis pas le seul décideur" répété par le ministre, qui a indiqué que le PNB ne permet pas de satisfaire les revendications du syndicat, qui a répliqué : "notre décision reste ferme, on ne dispensera aucun cours tant que le conseil national [du 14 février] ne nous donne pas le feu vert". L'épreuve de force subsiste et les étudiants sont dans l'expectative. D'après un proche du pouvoir, « l'opposition entend profiter de la rentrée universitaire pour rameuter les étudiants, le SECES étant déjà acquis à sa cause » (D'après L'Express du 01/02/05 et Matvonline du 02/02/05)

En dépit de la décision de boycott de la rentrée universitaire du 1^{er} février décidée par le SECES le 14 février, lors de son dernier conseil national, tenu en l'absence des représentants d'Antsiranana et de Mahajanga, *des cours continuent d'être dispensés par des professeurs non grévistes.* (D'après Midi du 22/02/05)

Le ministre ose dénoncer... Le ministre de l'Education nationale a dénoncé certains abus commis par les enseignants d'Université et qui coûtent des sommes folles à l'Etat. Il a pointé du doigt les fausses déclarations, perpétrées par certains enseignants se rapportant aux heures complémentaires. Selon le ministre, des enseignants réclament à l'Etat de l'argent pour des travaux qu'ils n'ont pas effectués. La pique vise les membres du SECES qui sont en grève actuellement et qui réclament, entre autres, le paiement de leurs heures complémentaires. (D'après La Gazette du 14/02/05)

Lors de son conseil national, *le SECES a dénoncé toutes tentatives d'intimidation*, voire de répression à l'endroit de ceux qui ne font qu'exercer leur droit reconnu par la Constitution. Les enseignants-chercheurs déclarent officiellement leur soutien au mouvement actuel du Syndicat des Magistrats. (D'après Tribune du 17/02/05)

La plateforme des syndicats des enseignants (FSF) repasse à l'offensive : elle compte solliciter une audience auprès du ministre de l'Education nationale et de la recherche scientifique pour présenter de nouvelles revendications. Cette résolution serait le fruit d'une concertation entre ses membres et ceux du SECES. (D'après Les Nouvelles du 01/02/05)

Mouvement de grève du syndicat de la magistrature :

Le statut particulier de la magistrature est jugé inopportun par le Président qui accuse la Justice de corruption : « Ce n'est pas pour 500 personnes que je vais sacrifier 17 millions de Malgaches », a-t-il déclaré, sur un ton péremptoire. Les griefs relevés par RAVALOMANANA à l'endroit des magistrats sont, entre autre « *la non performance, la corruption et l'existence d'une Justice à double vitesse* ». Désormais, cette grève est devenue une affaire d'Etat. Une rencontre avec les quatre présidents d'église est prévue, afin qu'ils jouent le rôle d'arbitre dans ce bras de fer qui durcit de jour en jour. (D'après Midi du 14/02/05)

Le chef de l'Etat a avoué son incompréhension de la situation. Alors que le gouvernement et " l'opinion internationale s'accordent à conclure que Madagascar est bien lancé dans la mise en place de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit ", cette décision de grève constitue un grain de sable dans la machine du régime. Du coup, elle " écorne l'image du pays " et contrecarre le processus entamé. Les magistrats mécontents ont commis la plus impardonnable des fautes. Ils sont allés pleurer dans le giron de l'Union européenne et des bailleurs de fonds. Le chef de l'Etat soupçonne les manigances d'" une poignée d'irréductibles qui ont peur de l'assainissement au sein de la Justice". Ce mouvement aura pour conséquence un sérieux coup d'arrêt à la lutte contre la corruption menée tambour battant depuis deux ans. Mais dès le début, une *partie du corps des magistrats s'est montrée*

réticente vis-à-vis de la lutte contre la corruption. A tel point qu'il a fallu inventer des projets spécifiques de renforcement de capacité pour les faire participer au mouvement : amélioration de la formation, revalorisation des conditions de vie, nouveau statut des magistrats, etc... Les bailleurs de fonds ont mis la main à la poche et contribuent activement aux différents programmes. Les principales contributions viennent des Etats-Unis, de l'Allemagne, de l'Union européenne, de la Banque mondiale.... Tirant les leçons des expériences passées et conseillé par les bailleurs et la société civile, le chef de l'Etat a vite pris la mesure de la tâche. C'est pourquoi, sous l'instigation des partenaires institutionnels, il a décidé de contourner le problème et créé de toutes pièces **deux structures quasiment parallèles à la magistrature** : le Conseil Supérieur de Lutte contre la Corruption (CSLCC) et le « BIANCO », placées sous la direction de deux "individus" dont la probité est reconnue par tous. En outre, le chef de l'état a fait venir au pays des personnalités spécialisées dans la lutte contre la corruption. On s'étonne d'ailleurs qu'à Madagascar, aucun juge ne se soit jamais levé pour lancer une opération main propre alors que le pays est réputé l'un des plus corrompus de la planète. Curieusement, ce sont les services de la Justice qui étaient -et sont les plus gangrenés. Combien de prisonniers, ayant le droit à la présomption d'innocence croupissent-ils encore dans les geôles parce qu'ils n'ont pas d'argent pour payer des hommes de loi pouvant leur accorder une liberté provisoire avant leur jugement ? Entre un voleur d'oeufs sur un marché et un homme ayant détourné des millions, la peine est plus sévère pour le premier que pour le second, faute de cet argent corrompteur. MARC RAVALOMANANA fait de cette lutte anti-corruption un de ses grands projets de son mandat. Paniqués par la mauvaise tournure de l'événement, les bailleurs de fonds notamment américains et allemands ont fait part de leur inquiétude. Ils ont exigé que les autorités reprennent l'initiative. De ce qui précède, quelques conclusions s'imposent : le gouvernement ne résout plus les problèmes car à chaque fois (riz, insécurité, dégâts cycloniques...) c'est toujours le président qui est obligé de monter au créneau. Pauvre président ! Car il ne pourra à la longue être au four et au moulin ; il est entouré de faucons qui agissent sournoisement et n'attendent leur heure pour le poignarder. La lutte contre la corruption est handicapée par la sous-participation des magistrats. Bref, la grève du SMM illustre **le malaise profond vécu par une partie du pays réfractaire au changement**. Un magistrat a remarqué que " la grève des magistrats a toujours précédé la destitution du régime en place pour ne prendre que les exemples fournis par 1995 et 2001 ". Les magistrats ont pris une part très importante en aidant MARC RAVALOMANANA à accéder au pouvoir. Ainsi, ils trouvent « ahurissant qu'on les repoussent maintenant". (D'après L'Express, Tribune et La Gazette des 03, 11 et 14/02/05)

Grève des magistrats - Le temps du durcissement. La grève est en train de s'enliser. Aucune sortie de crise ne se profile à l'horizon. Le gouvernement a confirmé l'effectivité de la suspension des salaires des grévistes. Les magistrats se plaignent de "l'existence de coups tendant à l'arrestation des meneurs de grève ». On parle même de menace d'enlèvement du président du SMM et d'un des ses adjoints. La Garde des sceaux a commencé à brandir "la faute professionnelle d'abandon de poste ». Le président du bureau syndical, DESIRE RANDRIANARIVELO a laissé entendre qu'il pouvait y avoir un lien entre "la décision de la Cour suprême de casser l'arrêt concernant PIERROT RAJAONARIVELO et l'irritation du chef de l'Etat envers les magistrats ". Cette grève est bien mal venue pour l'Etat. Kidnappings, braquage de diplomates, rentrée universitaire dans la confusion, grève des enseignants chercheurs, trafic de riz gouvernemental, pression de l'opposition pour la tenue d'une conférence nationale. C'est vraiment un problème de trop. (D'après L'Express et Matvonline du 16/02/05, tribune du 17/02/05)

Le TIM accuse l'AVI de manipulation : le président du TIM, RAZOARIMIHAJA SOLOFONANTENAINA accuse l'AVI de manipuler la grève des magistrats. Plus que la grève,

cette déclaration pourrait bouleverser le paysage politique du pays. Se positionnant sur cette affaire de grève, le parti présidentiel règle du coup sa relation avec son ancien allié. En effet, lors des législatives d'après la crise de 2002, le parti de NORBERT LALA RATSIRAHONANA et le parti présidentiel en compagnie du RPSD Vaovao ont formé une alliance sous le nom du Firaisankinam-pirenena pour rafler la majorité des sièges. Mais les communales de 2003 ont révélé les divergences entre les trois partis. Le TIM a fait cavalier seul et a raflé plus de 60% des sièges. Depuis, les frictions entre le TIM et l'AVI n'ont plus cessé, mettant ainsi ce dernier dans une position inconfortable entre la mouvance présidentielle et l'opposition. (D'après L'Express du 18/02/05)

La Solidarité parlementaire SPDUN soutient la grève des magistrats du SMM: (D'après Tribune du 19/02/05)

Mise en place d'un service minimum : après 5 jours de grève, le SMM change de stratégie en adoptant une attitude plus conciliante et ouverte au dialogue et décrète un service minimum. Cette décision a été prise pour ne pas effriter le capital de sympathie dont le syndicat bénéficie auprès d'une frange de l'opinion. Mais elle a été également édictée par un souci d'éviter toute suspension de solde. Le bureau syndical multiplie les contacts pour sortir de la crise et donner des signes d'apaisement. Des médiations seraient en cours. (D'après Midi, L'Express et Matv du 19/02/05) Les diplomates américain, allemand, anglais, suisse et japonais en poste à Antananarivo suivent de près la grève des magistrats malgaches qui les inquiète beaucoup. (D'après LOI du 19/02/05)

Le silence du Premier ministre... Le mouvement du SMM arrangera-t-il le Premier ministre JACQUES SYLLA ? On serait tenté de répondre "oui" : les spéculations sur son éventuelle démission sont passées au second plan. C'est le Président de la République qui subit actuellement tous les coups suite à ses déclarations sur les magistrats. Mais pourquoi ce silence ? Des bruits courent comme selon lesquels le Premier ministre, avocat de formation, se trouve derrière le mouvement. C'est une éventualité, vu les péripéties qui ont assombri ces derniers temps les relations de Me JACQUES SYLLA avec MARC RAVALOMANANA. Le Premier ministre, comme l'AVI de NORBERT LALA RATSIRAHONANA, est actuellement "soupçonné" d'être derrière ce mouvement redoutable. (D'après Tribune du 21/02/05)

Attentats à la grenade à Toliara : deux magistrats pris pour cibles. Des grenades ont de nouveau explosé à Toliara. Les terroristes ont pris pour cibles deux magistrats membres du SMM. Ces deux attentats n'ont pas fait de victimes. Des tracts condamnant la grève des magistrats ont été éparpillés sur les lieux. (D'après Tribune du 23/02/05).

Suspension de salaires des grévistes : 47 magistrats sur la liste. Leur salaire sera suspendu à partir de la fin de ce mois. Le bras de fer continue donc entre les magistrats grévistes et le pouvoir, bien que des signes d'apaisement apparaissent. L'ambassadeur de France CATHERINE BOIVINEAU a rencontré le président RAVALOMANANA. Selon des indiscrétions, la grève des magistrats a été évoquée. D'autres diplomates auraient également rencontré le chef de l'Etat. Tout porte à croire que ce problème connaîtra un dénouement heureux d'ici peu. (D'après Tribune du 25/02/05)

Réaction du Président aux mouvements de grève du SECES et du SMM : "Puisque nous avons déjà opté pour la démocratie, tout le monde peut s'exprimer à Madagascar. D'ailleurs, nous venons de décrocher la trophée "Louise Michelle", délivrée par le Sénat français pour nos exploits en matière de démocratie". Et le Président de déplorer qu'à Madagascar, peu de gens connaissent encore la vraie valeur de ce trophée. Une manière pour le Président de

dénoncer que des journalistes ont failli à leur principale mission qui est d'informer la population.

Les mouvements sociaux des intellectuels hérissent les autorités. Les magistrats et les profs d'université sont des privilégiés, ils bénéficient d'un confortable salaire. Ils ne font pas partie de ceux qui font la queue pour avoir leur riz quotidien. La masse populaire ne descend pas dans la rue, occupée à trouver son pain quotidien. Il ne faut pas souhaiter qu'elle le fasse car les moments où c'était arrivé s'appellent révolution. Pour l'instant, elle patiente et continue de croire. *“Ne pas enlever aux riches et enrichir les pauvres”*. Bientôt, on commencera pourtant à dire qu'un mandat ne suffit pas. Il en faudra d'autres. Comme avec *“le type d'avant”*. Contrairement à la grande grève de 2002 qui a accouché du *“tiko power”* au forceps, on coupe maintenant les salaires des grévistes. Ce n'est que justice. Cela se fait partout dans le monde. (D'après *Les Nouvelles* du 17/02/05)

Solidarité syndicale : le FSF (Centrale Syndicale de l'Education) dénonce les atteintes au droit syndical et se déclare solidaire de la lutte menée par le SMM et le SECES. Le FSF est cette centrale composée de 15 syndicats qui avait initié une grève d'avertissement dans l'enseignement public, en décembre dernier. La CTM (Confédération des Travailleurs Malgaches), regroupant divers syndicats, est également montée au créneau. Elle constate une dégradation du dialogue social au sein de la fonction publique, elle déplore et condamne les propos menaçants et humiliants des gouvernants à l'endroit des dirigeants syndicaux. Enfin, le SECES national dénonce les pratiques des tenants actuels du pouvoir tendant à dénigrer les intellectuels nationaux. (D'après *La Gazette* du 17/02/05)

Les syndicats de fonctionnaires outrés par la décision gouvernementale de priver de salaire les grévistes : le gouvernement a entériné la décision du chef d'Etat. Désormais, *“tous les fonctionnaires et agents publics qui se mettent en grève sont privés de leur rémunération à l'exclusion des allocations familiales, à compter de la date de déclenchement de la grève jusqu'au jour de la reprise du service”*. La décision a été mal accueillie par les syndicats, notamment ceux des fonctionnaires qui se voient ainsi privés d'un pouvoir considérable. Habités à être payés lors des différentes grèves, les fonctionnaires ont du mal à comprendre la décision du gouvernement. Ils le comprennent d'autant moins que MARC RAVALOMANANA est arrivé au pouvoir à la suite d'une grève générale. Préférant rester sur le terrain purement syndical, d'autres dirigeants reconnaissent que la décision du gouvernement relève de la logique. *“C'est logique que l'on ne soit pas payé quand on fait la grève, pareilles mesures sont courantes dans le secteur privé. Des négociations sont menées après la grève pour décider de la suspension des salaires, les décisions dépendent du rapport de forces entre les deux parties”* (D'après *Les Nouvelles* du 17/02/05)

Multiplication de foyers de tension syndicale : la grève du SMM se poursuit pour une durée illimitée. Le SECES, après son conseil régional, décide de renforcer son mouvement. On a également appris qu'une entité estudiantine, du nom de « Fanasina », va aussi procéder à des revendications. Il s'agit d'un schéma classique de revendications en chaîne, qui ont pour objectif de démontrer que le régime n'assume pas ses responsabilités. Ceux qui sont pour le régime voient dans ces mouvements un acte de déstabilisation politique. Le contexte actuel se prête à une manipulation d'opinion. Pour le cas du SMM, le Président s'est impliqué personnellement, ce qui donne une nouvelle dimension à l'événement. Certains opérateurs font preuve d'inquiétude face au mouvement des magistrats, lequel ne manquera pas d'avoir des impacts négatifs au niveau de l'environnement des affaires. Cette grève peut nuire à l'image de marque de Madagascar auprès des investisseurs internationaux. (D'après *Midi* du 16/02/05)

Point de vue : à bas la dictature du SMM et du SECES ! Les leaders du SMM crient à l'abus de pouvoir parce que le président de la République a décidé de rompre avec une pratique qui a sans aucun doute été pour beaucoup dans la dégradation générale de la qualité des services publics : la grève qui paralyse tout un pan du secteur public sur des durées inimaginables ailleurs. Pourtant, la dictature, l'abus de pouvoir, ce sont les membres du SECES, depuis la fin de la Première République, et plus récemment, du SMM, qui l'ont exercé impitoyablement contre les étudiants et sur les justiciables, chaque fois que les régimes qui se sont succédé ont traîné les pieds pour satisfaire leurs exigences égoïstes. (D'après Les Nouvelles du 19/02/05)

ECONOMIE

Banque Mondiale et FMI

Les relations entre la Banque mondiale et le gouvernement malgache sont au beau fixe. LOUIS PHILIPPE ONG SENG, directeur exécutif adjoint l'a indiqué au cours de sa visite chez MARC RAVALOMANANA. " La Banque mondiale est beaucoup intervenue dans la mise en place des infrastructures de développement ", a-t-il ajouté, mettant un accent particulier sur les télécommunications avec le projet backbone. Il a souligné la volonté de la BM d'appuyer encore davantage les actions du gouvernement et se réjouit du fait que l'Etat malgache travaille pour le bien-être de la population et pour la réduction de la pauvreté. (D'après L'Express du 16/02/05)

Lutte contre la pauvreté - le FMI accorde Ar 34 milliards. Suite aux performances économiques constatées par les émissaires du FMI, la sixième tranche du Fonds de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) est débloquée. Le FRPC a été obtenu le 1er mars 2001 pour une enveloppe totale de 79,43 millions de DTS, décaissable en plusieurs tranches selon les performances économiques du pays. La dernière mission de revue remonte à décembre 2004. Le FMI a toutefois émis un certain nombre de recommandations pour soutenir la relance économique en cours, telle "une politique monétaire à même de juguler l'inflation ". L'année dernière, le FMI a traîné des pieds pour accorder à Madagascar sa 5ème tranche, en raison des piètres performances en matière de recettes fiscales, dues à l'application des mesures de détaxation d'octobre 2003. La décision du déblocage n'a été acquise qu'après le passage des cyclones Elita et Gafilo. Grâce à l'augmentation du taux directeur de la Banque centrale et une certaine stabilité de l'ariary, le FMI a donné son mais garde un œil vigilant sur les affectations des dépenses publiques, les efforts à faire sur la pression fiscale et l'impulsion à encourager les produits d'exportation. (D'après L'Express du 21/02/05)

Coopération, bailleurs de fonds, dette extérieure

CCI franco-malgache : ZAZA RAMANDIMBIARISON rassure sur la sécurité des investissements : "Le gouvernement continue à peaufiner un cadre propice à la venue des capitaux étrangers, tout en mettant en place les dispositions pour les rassurer". Une déclaration qui devrait enlever les doutes provoqués par l'attaque perpétrée au domicile d'un diplomate français. Puis il a sollicité la collaboration des opérateurs pour la légalité des appels d'offres : "Au cas où vous décelez des irrégularités, dénoncez-les. Je prendrai mes

responsabilités », preuve que la vice-primature veut jouer la carte de la transparence et de la bonne gouvernance. Avec 200 entreprises affiliées, la CCIFM est en tête des membres de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises à l'étranger. Le président de la CCIFM a "invité les Malgaches à se défaire du complexe des "Vazaha" tout en demandant à ceux-ci de ne pas sous-estimer la capacité des opérateurs malgaches". La CCIFM est à l'image de la coopération franco-malgache : elle se trouve dans une forme éblouissante. (D'après L'Express du 01/02/05)

Relations franco-malgaches : la forte délégation du Sénat de retour de France envisage des actions de coopérations entre 22 des 26 régions de France et les 22 nouvelles régions de Madagascar. Les sénateurs conduits par leur président RAJEMISA-RAKOTOMAHARO ont participé aux Assises sur la coopération décentralisée et le développement solidaire à Bordeaux. Cette mission des membres du Sénat a bénéficié du soutien du Pnud et de l'Union européenne. (D'après L'Express du 14/02/05)

France - Madagascar : «Contrat de désendettement et de développement». La France a décidé de réaffecter la totalité de ses dettes publiques, c'est-à-dire 53 millions euros, sous forme d'aide budgétaire au gouvernement malgache. Cela signifie que les remboursements que Madagascar doit faire chaque année à la France seront reversés au budget de l'Etat. Le calendrier de décaissement de ces 53 millions euros s'étale sur 34 ans. Mais 22,9 millions euros seront versés du 1er octobre 2004 au 31 décembre 2007. La France a déjà effacé la totalité de ses dettes commerciales d'un montant de 400 millions euros au mois de novembre, quand Madagascar a atteint le point d'achèvement. Cette initiative est donc un autre grand pas dans ses appuis à la réduction de la pauvreté. Deux départements seront ciblés par cette aide additionnelle : la santé et l'éducation. (D'après L'Express du 25/02/05)

Négociations intergouvernementales germano-malgaches : ces négociations constituent un élément marquant du partenariat étroit entre l'Allemagne et Madagascar. Elles ont pour objectifs de faire le bilan de la situation et de finaliser le programme 2005-2006 orienté vers la politique de l'environnement, la protection et la gestion durable des ressources naturelles. (D'après Les Nouvelles du 12/02/05)

L'ambassadeur allemand a déclaré: "j'ai la forte conviction que l'entrée de Madagascar au sein de la SADC prévue pour août de cette année donnera le coup d'envoi à l'économie allemande pour renforcer son engagement à Madagascar". L'insertion du pays aux structures économiques régionales va conduire à une plus forte compétitivité des produits malgaches sur le marché international qui, de ce fait, susciteront un plus grand intérêt auprès des importateurs allemands. (D'après les nouvelles du 15/02/05)

133 millions d'euros supplémentaires de l'Union Européenne : suite à la réalisation de la revue à mi-parcours, l'UE a décidé de réviser à la hausse l'enveloppe des ressources du 9^{ème} FED allouées à Madagascar, soit un accroissement de 50% que seuls quatre pays de l'ACP dont Madagascar, bénéficient. Cette allocation est destinée à la consolidation du désenclavement et du développement local avec un accent sur le réseau routier du Grand Sud et la consolidation du cadre macro-économique à travers la poursuite de l'appui budgétaire direct jusqu'à la fin de l'année 2007. Une partie de cette enveloppe supplémentaire sera allouée à la réforme de la justice et à la réparation des débats occasionnés par "Ernest" et "Felapi" dans le Sud. (D'après Les Nouvelles du 12/02/05 et Tribune du 15/02/05)

La Chine construit une cimenterie : une délégation chinoise, conduite le PDG d'une importante entreprise d'Etat, est arrivée à Madagascar pour poser la première pierre d'une

cimenterie. Ce projet a été initié par les deux gouvernements durant la visite effectuée par MARC RAVALOMANANA en Chine en 2004. Avec les capacités de production actuelle et les importations de ciment, cette unité constituera un complément devrait résoudre les besoins en ciment de la Grande île. Elle devra permettre le maintien d'un prix stable et abordable du ciment et favoriser l'industrie du bâtiment. Quatre autres capitaines d'industrie chinois font partie de la délégation pour prospector des opportunités d'affaires. Des jumelages entre villes sont aussi envisagés. (D'après L'Express du 28/02/05)

Mauvaise orientation des financements extérieurs : Le Pds de Fianaranstoa a dénoncé le détournement de destination des financements extérieurs. « Exceptions faites du FID et du PSDR, les bailleurs investissent dans le secteur tertiaire. Or le développement démarre dans les secteurs primaire et secondaire. Nous avons besoin de matériels agricoles associés à la production de semences améliorées et de formations pour les paysans. Ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui : les financements sont détournés vers le tertiaire, qui ne nous fera jamais sortir de la pauvreté. Or les consortiums d'ONG pullulent dans ce secteur ». (D'après Les Nouvelles du 01/02/05)

Le G7 a proposé pour la première fois d'annuler 100% de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), qui bénéficient depuis 1996 d'un programme du FMI et de la Banque mondiale destiné à réduire le fardeau de leur passif. Sur les 38 pays qui sont potentiellement éligibles à ce programme, 32 sont situés en Afrique sub-saharienne. 15 pays ont déjà complété le processus de réduction de leur dette, qui s'étale sur plusieurs années (*dont Madagascar*), 12 pays sont dans un stade intermédiaire et 11 sont à un stade encore moins avancé. (D'après AFP du 05/02/05)

Effacement de dettes : TONY BLAIR favorable aux pays pauvres, Madagascar sur la liste. Conformément à l'accord des pays membres du G7 à Londres, la Grande-Bretagne a décidé immédiatement d'alléger la dette de 19 pays pauvres, sous certaines conditions. Madagascar figure sur la liste des pays bénéficiant de cette mesure, bien que le gouvernement britannique envisage de fermer son ambassade dans la Grande Ile. Toutefois, le gouvernement de TONY BLAIR n'a pas donné un chèque à blanc aux pays pauvres. Ils sont soumis à des conditions politiques, dont la mise en place de stratégies de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, ces pays doivent persuader qu'ils font preuve de réels efforts et qu'ils sont bien gouvernés. (D'après Tribune du 08/02/05)

Crise du riz, importations de riz

Optimisme quant à l'avenir du riz à Madagascar. Nombreuses sont les causes évoquées pour expliquer la situation critique de ces derniers mois pour l'approvisionnement en riz mais des leçons ont été tirées. Opérateur très connu dans la filière, RALISON ALPHONSE est plutôt optimiste. Selon lui, une vraie volonté politique existe pour donner une importance au développement rural et la filière a reçu une attention particulière de l'Etat, mais il reste à prendre en compte d'autres conditions telles la disponibilité des intrants, l'accès des paysans au microcrédit, le climat, ... La plateforme de Concertation sur le riz a démarré ses activités en décembre. Elle groupe des personnes de l'administration, des organismes financiers, de la recherche, des transporteurs, des opérateurs privés et des paysans. Elle aura à faire des suggestions aux décideurs. Avec « l'effet prix du riz », beaucoup pensent investir dans la filière. Des consommateurs projettent d'en cultiver parmi lesquels des citoyens, ne serait-ce

que pour diminuer leurs dépenses. Plus d'un comptent devenir un maillon dans une filière devenue rentable. (D'après Tribune du 01/02/05)

Rien ne va plus pour le riz à 700 Ar : malgré les améliorations annoncées dans le domaine de la distribution, la population rencontre de plus en plus de difficultés pour se procurer les rations de riz à 700 Ar. Dans tous les quartiers de la capitale, c'est l'angoisse au quotidien. Le système de distribution de riz subventionné a échoué. Presque tous les quartiers de la capitale n'ont plus été approvisionnés depuis des jours, voire des semaines. Des réseaux se sont organisés pour détourner les cargaisons au départ des camions des entrepôts de Magro. Une enquête a été ouverte par le BIANCO. Le phénomène se généralise dans toutes les régions où des problèmes sont également enregistrés au niveau de la distribution. (D'après Les Nouvelles du 01/02/05)

L'existence du riz du gouvernement est presque inconnue dans beaucoup de régions de l'île. Comme à l'époque de la Révolution socialiste, le riz est désormais un objet de convoitise dont les militants et les camarades sont les plus avantagés. Sûrs de leurs " parapluies ", ces derniers, sans être inquiétés, ne pensent qu'à leur intérêt personnel, sans se soucier de l'avenir du parti. (D'après Tribune du 10/02/05)

Le gouvernement a déclaré qu'"il semblerait qu'il y ait rétention de stocks ". Un constat qui confirme les rumeurs qui ont provoqué ces derniers temps la grogne des consommateurs sur l'existence d'un détournement du riz à 700 ariary au niveau des détaillants et des distributeurs. Face à cette situation, le gouvernement a pris la décision de renforcer le système de distribution. Les chefs de région ont été sollicités pour s'impliquer davantage. La distribution de riz dans les lieux de travail a aussi été vivement encouragée. Dans la foulée, le gouvernement annonce l'arrivée d'un don japonais de 4500 tonnes vers la mi-février. (D'après L'Express du 03/02/05)

Des brigades pour veiller sur le riz : des brigades mobiles sont mises sur pied dans les chefs-lieux de région pour surveiller la distribution du riz à 700 Ar ; elles ont pour mission de réagir en un court laps de temps pour exploiter les informations sur d'éventuels actes de détournement des quotas destinés aux différents distributeurs. La police économique se charge de coordonner les actions de ces unités. Sont considérés comme infractions : le changement de l'emballage, le mélange du riz à 700 Ar avec d'autres types de riz, le détournement et la rétention de stocks. (D'après L'Express du 04/02/05)

Ravitaillement en riz : TVM et RNM s'impliquent. Le ministre des Postes, des Télécommunications et de la Communication, BRUNO ANDRIANTAVISON annonce que « des informations concernant le processus du ravitaillement en riz du territoire national seront diffusées à tout moment sur les chaînes publiques ». (D'après La Gazette du 04/02/05)

Des cantines vont fermer leurs portes. Avec la cherté des denrées alimentaires, en particulier le riz, l'insuffisance de temps pour faire la queue pour acheter le riz importé, des cantines destinées aux élèves vont fermer leurs portes. Elles ne peuvent plus assurer la qualité et encore moins la quantité que ces élèves ont besoin pour leur santé et leurs études. Elles n'osent pas non plus augmenter leurs prix, sachant que les parents ont déjà du mal à s'acquitter des écolages. (D'après Tribune du 15/02/05)

Des enseignants en grève à cause du riz : depuis quelques jours, les enseignants à Befandriana Nord refusent de faire cours à cause de la crise du riz. Les prix continuent à flamber et ils n'ont pas le temps de faire la queue. (D'après La Gazette du 17/02/05)

Le riz issu des dons internationaux vendu à 700 Ar : que l'on ne se fasse pas d'illusions. Le riz que certains pays ont promis d'offrir à Madagascar (Chine, Italie, USA) ne sera pas cédé gratuitement. « Les recettes de la vente de ce riz seront destinées à amortir les pertes occasionnées par les importations que nous avons dû effectuer », a expliqué le Ministre du Commerce. Le gouvernement a dû se résoudre à une sorte de " subvention indirecte " pour maintenir le prix à 700 Ar. (D'après L'Express du 18/02/05)

Le Japon offre 4715 t de riz : 4715 t de riz japonais seront mises en vente sur le marché au prix de 700 Ar le kilo. 700 t seront mises en stock en prévision d'éventuels cataclysmes naturels. Le fonds de contrepartie, issu de la vente de ce don, servira à financer l'achat de 10 000 t d'engrais. (D'après L'Express du 26/02/05)

Toamasina : le riz à 700 Ar. inonde les marchés. Les Tamataviens ne font plus la queue pour acheter leur riz quotidien. La «situation de crise» semble être atténuée par les deux cargaisons totalisant près de 25.000 tonnes débarquées au port de Toamasina les 11 et 13 février derniers. Depuis le début du mois de février, près de 50.000 t. de riz ont débarqué, transportées par six bateaux différents (D'après Les Nouvelles du 19 et du 21/02/05)

La distribution du riz gouvernemental s'améliore dans différentes régions mais une partie des produits est avariée. Dans certains cas, 50% du riz est impropre à la consommation et doit faire l'objet d'un reconditionnement avant d'être vendu. Par ailleurs des dispositions doivent encore être prises pour arrêter certains trafiquants qui arrivent encore à vendre du riz gouvernemental à largement plus de 700 Ar le kilo et à détourner les expéditions de leur destination, comme l'indique l'association privée Tamako de Toliara qui lutte contre la corruption. (D'après Midi du 21/02/05)

Importations de riz : Tiko toujours favorisé. On s'étonne de la « préférence » accordée à Magro en matière de distribution de riz. Sur les 100 000 t, commandées en Thaïlande, Magro (groupe Tiko), s'est taillé la part du lion. Le ministre du Commerce et le DG de cette société viennent encore de s'envoler pour la Thaïlande, l'Inde et le Pakistan pour négocier de nouvelles commandes. Il avait pourtant été déclaré que tout le monde pouvait importer du riz et que l'Etat faciliterait les opérations. Les avantages accordés à un groupe, fût-il fondé par MARC RAVALOMANANA, sont contraires à la libre concurrence. L'enquête initiée par la Banque mondiale sur le climat des investissements évoquera certainement l'amalgame entre les affaires d'Etat et celles d'un groupe privé. Certes, on ne peut reprocher à MARC RAVALOMANANA d'utiliser Tiko comme moyen de réalisation de sa politique. Mais il faut se souvenir que, du temps de DIDIER RATSIRAKA, Procoops avait également bénéficié des coups de pouce de l'Etat avec les résultats que l'on sait. On dira peut-être que Tiko est une société privée et Procoops une coopérative socialiste, mais si le groupe du chef de l'Etat est vraiment une réussite ayant conduit ce dernier à la magistrature suprême, il n'a besoin d'aucune aide de qui que ce soit. Sinon, on dira que les dirigeants changent, les méthodes restent. (D'après La Gazette du 10/02/05)

L'Etat incite les opérateurs à importer du riz : un communiqué ministériel signale que les produits de première nécessité (PPN) ne figurent pas sur la liste des produits prohibés ou soumis à autorisation préalable à l'importation. Il s'agit d'une invite aux importateurs de s'atteler dès maintenant à émettre des commandes pour ne pas être pris au dépourvu. Madagascar a besoin d'importer 200.000 t de riz par an. Voilà pourquoi le ministre du Commerce courtise les importateurs de riz qui s'étaient jusqu'ici senti exclus des faveurs de l'Etat qui avait réservé l'exclusivité à 3 sociétés "agrées", dont Magro. (D'après L'Express du 22/02/05)

Grève des étudiants de l'Université d'Antsiranana pour demander du riz et de l'argent : le problème aurait été résolu par l'octroi de 13 tonnes de riz, ainsi que par la délivrance de 2 mois de bourses aux étudiants. Le Chef de région et Magro ont paré au plus pressé pour désamorcer le conflit. « Je pense que la dernière contestation réclamant de la nourriture remonte à l'époque de l'indépendance », a déclaré un notable qui affirme que si le pouvoir central ne prend pas les mesures adéquates et à long terme, il risque d'y avoir des retombées politiques et un risque de déstabilisation. D'après Midi du 25/02/05)

Intégration régionale (COI, SADC), commerce extérieur

Report du sommet de la Commission de l'Océan Indien (COI) à Madagascar à la demande de J. CHIRAC : il n'est pas exclu que JACQUES CHIRAC ait refusé de venir à la date initiale, correspondant au 29 mars, jour commémoratif de l'insurrection de 1947. Les dirigeants français ont toujours tenté d'éluder la question de la répression coloniale et du pardon de la France. (D'après La Gazette du 03/02/05)

Le ministre MARCEL RANJEVA a confirmé le souhait de Jacques Chirac d'assister à ce sommet de la COI prévu pour le 22 et 23 juillet 2004. (D'après Tribune du 28/02/05)

L'Afrique de l'Est se dote d'un réseau de télécommunication haut débit. Eassy, the Eastern Africa Submarine Cable System, ainsi a été baptisé le projet qui vise à donner à 13 pays de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien un réseau de télécommunications haut débit. Ce câble, long de 9.900 km devrait partir de Mtunzini en Afrique du Sud et arriver à Port Soudan. Constitué de fibres optiques, il comblera la dernière partie du continent absente du réseau de télécommunications sous marin. Il sera raccordé à ceux qui relient l'Afrique au monde entier. Cette coopération régionale exemplaire comprend l'Afrique du Sud, le Malawi, **Madagascar**, le Botswana, le Soudan, l'Ouganda, Zanzibar, Djibouti, le Rwanda, l'Éthiopie, la Somalie, le Mozambique et le Kenya mais a pour l'instant laissé Mayotte sur la touche. (D'après Malango.com du 12/02/05)

L'Afrique du Sud, premier fournisseur de Madagascar en décembre 2004 : traditionnellement, la France a toujours été le premier fournisseur de Madagascar. Exceptionnellement, les importations au mois de décembre sont principalement venues d'Afrique du Sud, avec 20 % du total, suivie par la France et la Chine avec respectivement 18,9 % et 9,3 %. Ce phénomène peut être interprété comme un signe précurseur de l'adhésion prochaine de Madagascar au sein de la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe). En quelques années la progression des relations commerciales avec l'Afrique du sud a plus que doublé. Si cette tendance se confirmait, cela mériterait réflexion compte tenu des disparités qui existent au sein de la SADC, l'Afrique du sud représentant 66% du total en terme de PIB. L'adhésion à la SADC permettra à Madagascar de pénétrer un marché de plus de 200 millions de consommateurs. Mais, en contrepartie, on ne peut négliger le fait que le marché de la SADC est dominé par l'Afrique du Sud : non seulement les produits malgaches seront en concurrence accrue avec les produits sud-africains, mais ces derniers entreront en territoire malgache en franchise de douanes. (D'après Les nouvelles du 14/02/05)

Conjoncture économique, entreprises franches et sujets divers

Le taux d'inflation en glissement annuel culmine à 26,4% en janvier, avec une variation mensuelle en décembre de 0,5% contre 2% en novembre, ce qui constitue une indication,

même précaire, d'une amorce du redressement. Mais la population reste angoissée pour l'avenir, en cette période de soudure qui doit se poursuivre jusqu'en mars. Les importations de riz gouvernemental touchent inexorablement à leurs termes et on ignore si l'opération doit être prolongée. Sur un an, ce sont les produits alimentaires qui ont enregistré la plus forte hausse (37,3%) alors qu'ils contribuent à 65,3% de ce taux d'inflation en glissement. L'augmentation du prix du riz (81,3%) et de celui du carburant (9,9%) est liée à la dépréciation du Fmg. En outre, l'énergie domestique a connu une hausse de 26,6% en une année". (D'après L'Express du 15/02/05)

L'Ariary perd du terrain depuis une semaine : il s'établit à 2474 Ar pour 1 euro. Est-ce une crise passagère ? Les opérateurs économiques se posent déjà la question, craignant une nouvelle année noire pour l'Ariary et surtout pour l'économie nationale. Les acteurs économiques déploreraient, au moment fort de cette crise monétaire de 2004, le manque de visibilité au niveau des affaires et l'impossibilité de faire des prévisions. (D'après Midi du 19/02/05)

Crédit à l'économie : la baisse du taux directeur est attendue : la conjoncture économique devrait permettre l'amorce d'une baisse du taux directeur de la Banque centrale. Grâce aux mesures monétaires décidées par les autorités, le taux de changes s'est stabilisé. L'inflation devrait désormais être maîtrisée. La Banque centrale a été obligée de limiter la croissance en 2004 pour maîtriser l'inflation causée entre autres par la détaxation à tout va et les dépenses excessives de l'Etat. Pour le moment, ce taux est de 16%, ce qui est trop élevé, le taux d'intérêt des banques primaires se plaçant au dessus. Les opérateurs attendent donc impatiemment une baisse pour pouvoir de nouveau investir. (D'après La Gazette du 14/02/05)

Les taux d'intérêt des institutions de microfinance réduits de 50 % : 2005 a été décrétée par l'ONU "Année du microcrédit". Cette célébration a été officiellement lancée par le Premier ministre JACQUES SYLLA. Le microcrédit est, en effet, un élément essentiel d'un panel plus large d'outils financiers pour les populations pauvres ou à faible revenu : la microfinance. Le chef de gouvernement a annoncé qu'à partir de cette année, les taux d'intérêt appliqués par les institutions de microfinance seront abaissés de 50 %. Ainsi, pour un crédit destiné à l'achat d'engrais, il sera ramené de 3 à 1,5 % par mois. Les crédits destinés à l'acquisition de matériels agricoles connaîtront le même aménagement. L'objectif est d'arriver à l'autosuffisance en riz, en soutenant les paysans afin qu'ils augmentent leur productivité. Aujourd'hui, on compte seulement 200 000 bénéficiaires. Pour le représentant du Pnud, la mise en place de secteurs financiers viables et pérennes contribue à atteindre les objectifs du Millénaire. (D'après Les Nouvelles du 25/02/05)

Entreprises franches : descente aux enfers. Depuis la crise de 2002 les entreprises franches tournent au ralenti, malgré la mise en place d'un plan de sauvetage en collaboration avec certains bailleurs de fonds. Cette situation déjà alarmante, s'est aggravée, dans le secteur textile, par la fin de l'accord multifibres. Des signes attestant de la mauvaise santé des entreprises franches apparaissent. Quelques sociétés ont fermé leurs portes, d'autres ont procédé à des licenciements massifs. Certains patrons ont choisi de s'installer dans d'autres pays plus compétitifs. A Maurice, plusieurs dizaines d'entreprises franches opérant dans le secteur textile, ont déjà plié bagages au profit de la Chine ou d'autres pays qui offrent beaucoup plus d'opportunités. La menace est très sérieuse mais aucune mesure n'a été prise par les responsables afin de limiter l'hémorragie. (D'après Tribune du 10/02/05)

Zones franches : de nouvelles activités. Les activités des zones franches industrielles seront étendues à la conception et au développement de logiciels, au télémarketing et aux

télécommunications, à la banque offshore. Cette décision a été adoptée pour diversifier les activités des zones franches et pour y maintenir les emplois, les secteurs de la confection et des textiles étant en nette perte de vitesse. (D'après *La Gazette du 17/02/05*)

Commerce de l'or : activité souterraine et profit pour une petite minorité. L'annonce récente qu'à peine 30 kg d'or ont été déclarés officiellement en 2001 laisse pantois : il s'agissait de la plus grande quantité recueillie depuis plusieurs années, alors que la demande locale est estimée à près de 300 kg par an. Les circuits de commercialisation de l'or sont sinueux et à peine visibles. La majorité des acteurs opèrent dans l'informel, si bien qu'une petite minorité en tire profit. Une énorme masse d'argent se volatilise ainsi dans la nature sans que les localités réputées riches en la matière n'en voient même la couleur. La formalisation de la filière reste encore à organiser. La mise en place d'un comptoir de l'or constitue l'une des solutions. On compte environ 200.000 orpailleurs à Madagascar et 15.000 bijoutiers. Les recettes fiscales tirées du domaine minier ne représentent que 5% des impôts. (D'après *La Gazette du 01/02/05*)

Ouverture du ciel malgache à la concurrence : on se rappelle les récriminations des industriels qui avaient qualifié d'assassinat le mode de taxation très favorable des produits importés, dangereusement pénalisant pour la production locale. On s'inquiète de la prochaine adhésion de la Grande Ile à la SADC, sans qu'aucun débat national n'ait eu lieu. Et voilà que l'Etat décide de libéraliser totalement l'espace aérien. Air Madagascar semble n'avoir pas été consulté ni même averti. Cette décision est incompréhensible. En faillite en 2002, Air Madagascar a été sauvée par la volonté du président RAVALOMANANA, qui a « osé » recourir aux services de Lufthansa Consulting. L'Etat a par ailleurs déboursé 10 millions de dollars pour rembourser les créanciers de la compagnie. Ces actions, comme les efforts entrepris par le personnel et les dirigeants, ont permis de remettre Air Madagascar sur la voie de la rentabilité ; ils risquent d'être anéantis par cette ouverture de l'espace aérien. (D'après *La Gazette du 02/02/05*)

La libéralisation du ciel, gage de la relance du secteur tourisme : Madagascar est réputée pour son potentiel touristique largement sous-exploité. La Grande île combine les atouts du tourisme balnéaire et de l'écotourisme, grâce à sa nature luxuriante, unique au monde. Les enquêtes et études réalisées sur le secteur tourisme ont révélé qu'un des obstacles à son expansion réside dans les prix élevés des billets d'avion. L'ouverture du ciel devrait favoriser une concurrence accrue et provoquer une baisse substantielle des prix. Les opérateurs touristiques ne peuvent que se réjouir de cette perspective qui permettra également de créer de nombreux emplois dans le secteur. (D'après *les Nouvelles du 08/02/05*)

«Task force» pour le tourisme : le Président a déclaré vouloir faire du tourisme le fer de lance du développement. A cet effet, il a décidé de la création d'une "task force" qui enlève au ministère de tutelle toute crédibilité et ôte au gouvernement toute initiative dans ce domaine. Le management de ce "task force" serait confié au docteur ESSLING, allemand en contrat à durée indéterminée à la présidence. Le docteur ESSLING confirme ainsi son statut de premier ministre-bis. (D'après *Tribune du 12/02/05*)

Tourisme : le groupe Apavou en prospection. Le leader réunionnais de l'immobilier et de l'hôtellerie prospecte les potentiels malgaches. Il pourrait jouer un rôle important dans le développement du tourisme. Mais le groupe ne se cantonne pas dans l'hôtellerie, il est aussi actif dans le secteur des logements sociaux. Le groupe Apavou, avec ses 40 ans d'expérience, est déjà connu pour avoir participé à l'essor du tourisme des îles sœurs. A la Réunion, il a réalisé les 40% de la capacité hôtelière de l'île et il construit 300 logements par an tout en

gérant 1.800 chambres réparties dans 14 établissements hôteliers de la Réunion et de Maurice. (D'après *Matera* du 18/02/05)

Désengagement de l'Etat du secteur productif : les opérateurs réclament plus de transparence. Bien que le processus de désengagement de l'Etat du secteur productif ait déjà été entamé depuis la première version du DSRP, une enquête menée par l'INSTAT indique que près de la moitié des chefs d'entreprise prospectés dénoncent la nébulosité des conditions de cession des sociétés privatisées. Plusieurs secteurs ont été cités dans cette enquête, notamment la gestion portuaire, l'agriculture et l'élevage, les télécommunications, l'eau et l'électricité, la filière sucrière, la gestion des routes, le transport aérien, le transport ferroviaire, le secteur pétrolier et les banques. (D'après *La Gazette* du 10/02/05)

Un bilan du désengagement de l'Etat en gestation : le gouvernement lance un appel à manifestation d'intérêts pour évaluer la performance de son désengagement des secteurs de production. 7 ans après le début de la vague de privatisation et de mise en concession, le gouvernement veut en connaître les résultats. Le Comité de privatisation, au terme de la loi de 1996, devait rédiger un rapport annuel détaillé mais aucune étude n'a été rédigée à ce jour. Le nombre exact d'entreprises publiques ayant fait l'objet d'une reprise par des opérateurs nationaux ou étrangers n'est pas disponible. L'objectif du désengagement de l'Etat des secteurs de production est non seulement de réduire la taille et le poids du secteur public dans l'économie, mais aussi d'alléger la charge que représentent les entreprises publiques dans le budget afin de recentrer les actions de l'Etat sur la santé, l'éducation et la sécurité publique. Il s'agit aussi de développer les entreprises et les rendre plus performantes et de contribuer ainsi aux recettes fiscales. Le désengagement de l'Etat s'insère dans un vaste programme de réforme économique visant à atteindre "une croissance économique accélérée sous le dynamisme de l'initiative privée". Dans cette réforme s'inscrivent également l'amélioration de l'environnement des affaires, la modernisation des procédures administratives et la mise en œuvre de nouveaux cadres légaux et réglementaires. (D'après *L'Express* du 26/02/05)

Détérioration des routes : pression sur les prix. Le réseau routier malgache est constitué de 32.000 km dont plus de 25.700 km, soit 81%, sont en mauvais état. Le réseau s'est fortement détérioré depuis l'indépendance, en 1960. Avec la saison des pluies, une grande partie du pays est inaccessible. 90% des préfectures sont enclavées. 33% des communes n'ont pas accès à une route nationale et 30% n'ont pas accès à une route provinciale. Economiquement, l'état usé des routes impose des taxations élevées en défaveur des ménages des zones isolées. Combiné avec la diminution de la concurrence, cette situation se solde par une pression sévère sur les prix. L'éloignement par rapport aux établissements scolaires et la dégradation des routes et pistes rurales démotivent les enseignants, les élèves et leurs parents. L'existence de routes permanentes conditionne le développement tant économique que social. L'objectif du gouvernement est de réhabiliter 14 000 km de routes avant 2009. Ce linéaire a été défini comme étant le réseau minimum pour soutenir la croissance économique, et a été ajusté en relation avec les ressources que l'économie peut générer pour financer son entretien. Les partenaires contribuera au financement de ce programme routier dont le montant est de 930 millions US\$. (D'après *La Gazette* du 14/02/05)

L'Union européenne appuie la diversification horticole et l'amélioration de la filière banane : dans le passé, Madagascar exportait de la banane vers l'Europe dans le cadre des accords « ACP ». Ces exportations ont bénéficié d'un accès préférentiel au marché

communautaire malgré les dispositions de l'OMC interdisant ces statuts préférentiels. L'UE a obtenu des dérogations pour continuer à accorder un traitement préférentiel aux importations de bananes en provenance des pays ACP jusqu'en 2008. Ces dispositions sont accompagnées d'une assistance aux producteurs afin d'aider les douze pays ACP à faire face aux nouvelles réalités du marché, La filière malgache d'exportation de bananes s'est effondrée mais Madagascar reste éligible à cette assistance. Deux conventions couvrant les années 2003 et 2004 ont déjà été signées, de nouvelles propositions sont attendues pour la période 2005-2008. Diverses filières sont ciblées par le programme (bananes, palmiers ornementaux, ananas victoria, plantes aromatiques et cosmétiques, huiles essentielles, épices, miel...). (D'après Les Nouvelles du 21/02/05)

Exportations des produits de rente : ils se veulent être une source essentielle de devises pour Madagascar. Mais pour *le café*, ce n'est plus le cas. Madagascar avait sa place sur le marché international des produits de rente, tel que le café; la vanille; le cacao ou encore le girofle. Si la vanille est montée en puissance, pour le café les observateurs parlent de naufrage. En 8 ans en effet, la part de ce produit dans les exportations est passée de 34% à 1%. (D'après Midi du 26/02/05)

Culture industrielle - Le jatropha génère des milliers d'emplois. La société anglaise D1, leader mondial dans la production de biocarburants, exploitera cette plante pour extraire du gasoil et des lubrifiants. Ce projet est déjà lancé dans 3 régions et une usine verra le jour dans 2 mois. La culture de jatropha occupe déjà des milliers de personnes. Sur les Hautes Terres, une nouvelle zone de 100.000 ha est réservée, pouvant générer 25.000 emplois. Le chef de région encourage les paysans à intégrer ce projet en pratiquant des cultures individuelles d'appoint, la société D1 se déclarant disposée à collecter leurs futurs produits. Les perspectives sont encourageantes car la production mondiale est encore inférieure aux besoins. (D'après L'Express du 26/02/05)

ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITE, REBOISEMENT

Recherche et biodiversité : un projet de Cyclotron pour l'océan Indien. Une mission de l'Université de La Réunion va rencontrer les experts du CEA soutenant le projet d'installation, à La Réunion, d'une plate-forme technologique d'imagerie moléculaire d'intérêt interrégional servant au séquençage et à l'analyse du vivant. (Plantes, animaux, bactéries et insectes des régions tropicales et subtropicales qui font la biodiversité indo-océanique). Les universités de Maurice, Antananarivo, Bangalore et Delhi ont fait part de leur intérêt pour un projet qui vise à permettre de valider dans l'océan Indien les recherches sur la biodiversité de leur environnement, actuellement pillée par des consortiums étrangers. De gros laboratoires des USA et du Canada notamment - captent et exploitent les richesses biologiques des pays pauvres, sans retour partagé pour les populations locales, en dépit d'un très important enjeu de santé publique. (D'après Témoignages Réunion du 01/02/05)

Campagne de reboisement 2005 : selon le chef du Service de Reboisement, la couverture forestière doit atteindre les 50% de la superficie totale de l'île pour que nos efforts à augmenter la production agricole puissent être récompensés. Actuellement, cette surface n'est que de 13 millions d'ha, soit 20% de la totalité. En reboisant 50000 ha/an, on a encore des années pour arriver à reboiser les 17 millions d'ha restants. Durant des années le service des eaux et forêts a encouragé la plantation de pins et d'eucalyptus pour l'usage domestique mais actuellement il incite à la plantation d'essences valorisables et d'arbres fruitiers, la plantation d'arbres autochtones étant encore au stade d'essai. Les autorités ont décidé d'activer les recherches en pépinières et les intéressés peuvent se ravitailler au Silo national

des graines forestières. Afin d'encourager les initiatives privées, le ministère a conçu les « réserves foncières pour le reboisement » : la propriété du terrain reboisé revient à celui qu'il l'a entretenu pendant 5 à 10 ans (D'après Tribune du 02/02/05 et La Gazette du 07/02/05)

Campagne de reboisement : et rebelote ! L'équipe gouvernementale a donné les premiers coups de bêche, le 6 février, pour le lancement de la campagne de reboisement sous le thème de « Pour augmenter la productivité agricole, faire du reboisement » Les événements de ce type se suivent et se ressemblent, sans que l'on ait enregistré jusqu'ici des résultats tangibles. Reboiser est une chose, mais entretenir les plants en est une autre. L'on ne s'est pas tellement soucié jusqu'ici de faire le bilan des efforts investis. (D'après La Gazette du 07/02/05)

Préservation de l'environnement : Madagascar au 64ème rang sur 146 pays selon le classement des universités de Yale et de Columbia. Le score de chaque pays explique son aptitude ou son incapacité dans la protection durable de son environnement. Il a été établi à partir de 21 indicateurs dont l'état des lieux de la qualité de l'air, de la biodiversité, des espaces naturels, de la qualité et de la ressource en eau, la limitation des pressions sur les milieux naturels, la réduction de la vulnérabilité humaine, la capacité de réponse institutionnelle, le positionnement international vis-à-vis des conventions et engagements internationaux. Le classement est un instrument de comparaison des politiques environnementales. Il pourrait servir à canaliser les fonds multilatéraux et bilatéraux pour la protection de l'environnement. Pour le PE III, Madagascar a réussi à décrocher un don exceptionnel de la Banque mondiale de 49 millions de dollars. L'environnement de la grande Ile est plus que jamais exposé à une dégradation accélérée. (D'après La Gazette du 22/02/05)

SANTE PUBLIQUE, FLEAUX & CALAMITES

Filariose lymphatique : une maladie oubliée. Des villages entiers du sud-est dont les habitants présentent des lymphoedèmes, signes visibles et débilitants de la filariose lymphatique, causée par un parasite transmis par des piqûres de moustique. Le stade avancé est l'éléphantiasis. Dans certains secteurs, le taux de prévalence atteint 50%. Depuis un an, un projet pilote pour la lutte contre cette maladie est mené par l'organisme chrétien Reggio Terzo Mondo et la Fondation Médicale Ampasimanjeva (RTM-FMA) (D'après Midi du 02/02/05)

45% des Malgaches ont une affection mentale indique l'OMS. Dans la majorité des cas, le problème est lié à la toxicomanie, notamment à la consommation de drogue. L'Océan Indien est une plaque tournante pour ce trafic, et Madagascar n'est pas épargné. L'alcool est aussi un fléau responsable de troubles mentaux. La politique de santé mentale met l'accent sur la mise en place de programmes sociaux en rapport avec les loisirs et les sports. (D'après Midi du 04/02/05)

Sommet de l'UA à Abuja et lutte contre le Sida : Madagascar a été pris comme modèle dans les structures établies dans la lutte contre le Sida. Cependant, MARC RAVALOMANANA s'est dit désolé quand, durant les sessions à huis clos du Sommet, quelques chefs d'Etat ont déclaré forfait, assurant que le Sida et la maladie du sommeil représentent une fatalité que l'Afrique ne peut éviter : "Dieu veut sûrement éliminer les populations africaines par la propagation sans relâche du Sida et la dissémination latente de la maladie du sommeil. La lutte devient vaine. Nous démissionnons". (D'après Tribune du 03/02/05)

Trois millions de dollars alloués à la lutte contre le sida et le paludisme : le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme va allouer 3 millions de dollars à

Madagascar pour financer des programmes liés au VIH/sida. Madagascar fait partie d'un contingent de sept pays africains qui vont recevoir ensemble plus de 30 millions de dollars sur un renouvellement de financement de 119 millions approuvé par ce Fonds. Le Ghana se taille la part du lion avec 12,5 millions alors que la Tanzanie et Zanzibar vont bénéficier de 400 000 dollars chacun. Le Fonds ne finance que les programmes qui ont réussi à contribuer au traitement ou à la prévention du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme. Des objectifs de performance sont fixés avec le pays bénéficiaire, en vue de l'évaluation du succès du programme. (D'après Xinhua du 18/02/05)

Soins des malades du Sida : de grosses difficultés économiques en perspectives. La restriction imposée à l'Inde sur la production de médicaments génériques risque fort de poser des gros problèmes économiques pour les pays pauvres frappés par le Sida et Madagascar en fait partie. Les frais des soins risquent fort de monter en flèche. Plusieurs associations européennes, américaines et indiennes vont manifester dans plusieurs pays pour dénoncer la mesure de l'OMC. Ce pays est le premier producteur de médicaments génériques à prix compétitifs pour les pays pauvres. Tournant autour de 6 à 7 dollars (10.000 Ar), les soins avec des médicaments génériques sont déjà inaccessibles pour plus de la moitié de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté (1.800 Ar par jour). On sait aussi que 20% des Malgaches ne peuvent pas se payer des consultations médicales. Cela aura des répercussions considérables en privant le pays de bras et en le poussant à s'endetter encore plus pour soigner sa population malade. (D'après La Gazette du 26/02/05)

Elimination de la lèpre :YOHEI SASAKAWA est optimiste. L'ambassadeur mondial de la lutte contre la lèpre a fait part de son optimisme quant à l'élimination de la lèpre en tant que problème de santé publique à Madagascar. Le taux de prévalence est actuellement de 2,74 cas pour 10 000 habitants, alors qu'il était à 6,90 en l'an 2000 et 3,35 en 2003. Il en est de même pour les nouveaux cas qui étaient de l'ordre de 7 784 en 2000, 3 425 en 2003 et 1 758 en 2004. «A ce rythme, l'objectif du ministère de la Santé qui consiste à réduire le taux de prévalence à moins de 1 cas pour 10 000 habitants sera atteint dans les années à venir », a-t-il annoncé. (D'après La Gazette du 09/02/05)

Plus de 10 000 nouveaux malades de la tuberculose par an : le taux d'incidence de la tuberculose est de 113 cas pour 100 000 habitants, ce qui donne en moyenne plus de 10 000 nouveaux cas par an. L'objectif est d'atteindre un taux de guérison de 85% des malades dépistés et de diminuer le taux de malades perdus de vue à moins de 10%. Ces dernières années, le nombre des malades recensés a connu une certaine augmentation. 75% à 85% des tuberculeux sont des jeunes et des adultes de la tranche d'âges 15 à 45 ans, ce qui fait que la tuberculose a d'importants impacts socio-économiques. Elle entretient le cercle de la pauvreté et de la malnutrition. Actuellement, le taux de guérison de la tuberculose est de 66%. En outre, le taux de malades perdus de vue, qui n'ont pas pu terminer jusqu'à la fin le traitement de 8 mois nécessaire à la totale guérison, est de 20%. Madagascar prévoit de créer de nouveaux centres de santé et de fournir des médicaments dans les zones enclavées. (D'après Xinhua du 24/02/05)

Sur un taux de mortalité infantile de 8% par an, 54% sont dus à la malnutrition. Les carences en vitamine A constituent un problème sanitaire. La colique, les maladies respiratoires, la rougeole sont en général les conséquences de la malnutrition. Elles atteignent souvent les enfants de moins de cinq ans et les femmes qui allaitent dans les huit semaines suivant l'accouchement. 42% des enfants et 29% des mères souffrent d'une carence en vitamine A. Le ministère prévoit deux campagnes par an de distribution de vitamine A et des vermifuges. Une sensibilisation pour l'allaitement maternel accompagnera ce

programme. La campagne sera menée par les agents de la santé publique et privée, les sites communautaires (Seecaline, nutrition assise), les mobilisateurs communautaires des volontaires. Au total, une somme de un million de dollars. Une part de ce financement est assurée par l'Etat, l'autre provient de l'Unicef, de l'USAID, de l'Oms, de Seecaline et de la société Salama. La distribution de vitamine A a débuté en 2000. Elle a toujours accompagné la campagne de vaccination contre la polio. (D'après L'Express du 19/02/05)

Une pénurie d'insuline provoque la panique chez les diabétiques : la rupture de l'insuline destinée à soigner et traiter les diabétiques perturbe la vie des malades. Le fournisseur du produit, Salama, n'a pas pu ravitailler en insuline le centre public depuis novembre. En cas de rupture de la consommation de ce médicament, c'est la vie même des malades qui se trouve en jeu, au point que certains sont hospitalisés et d'autres meurent. L'insuline vendue en pharmacie est trop coûteuse pour les malades. (D'après Les Nouvelles du 18/02/05)

Les médicaments au marché noir constituent un danger public : le commerce des médicaments dans le circuit informel prend de l'ampleur au point de devenir un problème de santé publique. Toutes sortes de médicaments envahissent le marché informel, aussi bien sous forme générique qu'en spécialité. Il est possible qu'ils proviennent de dons non enregistrés ou des containers ou pharmacies dévalisés. Moins onéreux et ne requérant aucune ordonnance pour leurs achats, ces médicaments sont très prisés par le plus grand nombre, notamment dans la brousse où les pharmacies n'existent pas. Ces médicaments peuvent devenir un poison mortel, si leur mode de conservation n'est pas respecté. (D'après L'Express du 26/02/05)

750 000 avortements depuis dix, soit une moyenne de 205 par jour : le chiffre de grossesses non désirées sur dix ans est de l'ordre de 1,2 million. D'après l'Institut Pasteur une femme sur 25 ayant avorté a trouvé la mort en 1999. L'OMS avance que 13% des décès liés à la grossesse sont dus aux complications d'avortements pratiqués dans de mauvaises conditions. A Madagascar, les grossesses non désirées sont à l'origine de 63% des avortements provoqués, mais la majorité des femmes n'ont pas recours à la contraception après l'intervention. Seules 19% des femmes utilisent la pilule, 6% optant pour le stérilet. Cependant, on note une forte adhésion des femmes mariées à l'utilisation de l'injection (56%). (D'après Xinhua du 03/02/05)

Intempéries dans le Sud : 17 morts, 139 disparus, plus 20 000 sinistrés, 5000 sans abris et l'ombre de la famine après le passage des cyclones Ernest et de Felapi. Certaines régions sont isolées et inaccessibles, ce qui rend difficile l'acheminement des vivres, des médicaments et autres aides d'urgence. La situation est très critique dans des villages isolés où plusieurs personnes ont déjà succombé de la faim. Des dermatoses et des mycoses commencent à apparaître, des problèmes diarrhéiques sont à craindre. Les dégâts matériels sont importants : plus de 3528 maisons détruites, plusieurs centaines de pirogues disparues, 50% des EPP (Ecoles primaires publiques) et 75% des écoles secondaires, sont sérieusement endommagés, 595 hectares de cultures détruits. (D'après Midi et Tribune du 01/02/05).

Toute la presse constate que le pouvoir n'a pas fait preuve de grande réactivité, comme cela avait été déjà le cas à Manakara, lors des dégâts provoqués par le tsunami de l'Asie du sud. Le comportement du gouvernement a choqué JEAN LAHINIRIKO, Président de l'Assemblée Nationale, qui a déploré publiquement la légèreté avec laquelle le gouvernement a traité ce dossier, il a manqué une occasion de montrer qu'il se préoccupe de la vie quotidienne de la population déjà très éprouvée par la dureté de la vie. Les échecs successifs des régimes qui ont gouverné le pays ne s'expliqueraient-ils pas aussi par cette indifférence ? Il a été remarqué que ce sont les étrangers qui se sont montrés les plus réactifs, à l'instar de la Croix Rouge de La Réunion qui a mis en place une cellule de veille et qui attend le feu vert pour

intervenir. Le PAM, pour sa part, est descendu directement sur le terrain. La diaspora malgache en Europe multiplie les réunions pour tenter d'agir et de suppléer aux carences de l'Etat. On fait enfin le reproche à MARC RAVALOMANANA de préférer sillonner l'étranger alors qu'on l'attend au Sud.

Lors de sa visite (tardive) à Toliara, MARC RAVALOMANANA a annoncé que l'Union Européenne viendra au secours du Sud : « Nous avons obtenu 133 millions d'euros de l'UE pour réparer les dégâts occasionnés par les passages de ces deux cyclones », devait-il affirmer dans son discours. La confiance des bailleurs de fonds nous a facilité l'obtention de cette aide, devait-il ajouter. [cf. infra sur les objectifs de cette rallonge] (D'après Midi du 14/02/05)

Madagascar dans la zone du Système d'Alerte Rapide : notre pays a participé à « la Conférence Mondiale sur la Réduction des catastrophes naturelles » qui s'est tenue au Japon. La Grande Ile est désormais incluse dans la zone de mise en place du Système d'Alerte de l'Océan indien. Madagascar pourra bénéficier de l'intervention et de l'appui des organismes des Nations Unies. Nos représentants ont déposé une demande d'appui en matériels et équipements pour le CNS auprès du gouvernement japonais. La délégation a également rencontré celle de la France, laquelle a mentionné sa volonté de collaborer avec Madagascar en matière de protection civile. (D'après Midi du 04/02/05)

Eau et assainissement : un écart de financement de près de 100 millions de dollars.

Oxfam, confédération de 12 organisations qui luttent dans le monde entier contre la pauvreté, mentionne que l'aide annuelle affectée à l'amélioration des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement a baissé dangereusement depuis le milieu des années 90 et ne représente actuellement que la moitié de la somme requise pour atteindre les Objectifs Du Millénaire (OMD). L'eau est un secteur prioritaire à Madagascar qui doit faire face à un écart de financement de presque 100 millions de chaque année. (D'après La Gazette du 21/02/05)

Au 26/02/2005, 1 euro = 2490 Ariary (cours pondéré)

A compter du 01/01/2005, l'Ariary (Ar) s'est substitué au franc malgache (Fmg), sur la base de Ar 1 = 5 Fmg